

Prestation de Service « Jeunes » PS JEUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Période couverte par le projet :

Du 01/01/2024 au 31/12/2027

I.	Identification de la structure et du territoire.....	Page 3
	1. Implantation du territoire	
	2. Chiffres-clés de la jeunesse du territoire	
II.	Présentation synthétique des enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse.....	Page 5
	1. Méthode de diagnostic	
	2. Politique jeunesse et instances de pilotage	
	3. Diagnostic Jeunesse Parentalité	
III.	Etat des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse.....	Page 10
	1. Dispositifs et acteurs jeunesse	
	2. Présentation des structures Espaces Jeunes	
	3. Actions Hors les murs	
IV.	Bilan synthétique de la PS Jeunes 2021-2023.....	Page 16
	1. Enquête auprès des jeunes et des familles	
	2. Consolidation éducative de l'équipe et recrutement	
	3. Fréquentation des structures Espaces Jeunes 11/17 ans	
	4. Analyse de l'équipe	
	5. Dispositif Ado Mouv'	
	6. Accompagnement de Projets	
	7. Relations avec les partenaires	
V.	Autres éléments de diagnostic relevés par la coordination.....	Page 29
VI.	Description du Projet.....	Page 31
	1. Objectifs	
	2. Plan d'actions	
	3. Modalités de mise en œuvre	
VII.	Moyens mobilisés.....	Page 48
	1. Moyens Humains	
	2. Locaux et autres moyens matériels	
VIII.	Évaluation du projet.....	Page 52
	1. Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « Ps jeunes »	
	2. Méthode d'évaluation du projet par la structure	

Annexes : Fiches - Actions

- Accompagnement d'un projet de séjour
- Coordination du réseau jeunesse
- Mobilisation des parents
- Aller vers un public jeune « Hors les murs »

I. Identification de la structure et du territoire

Nom de la structure :

Adresse : 12, rue Ampère, BP 53, 21110 GENLIS
Téléphone : 03.80.37.70.12
Adresse courriel : accueil@plainedijonnaise.fr

Nom du gestionnaire :

Nature juridique : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)
Adresse : 12, rue Ampère, BP 53, 21110 GENLIS
Téléphone : 03.80.37.70.12
Adresse courriel : accueil@plainedijonnaise.fr
Nom et prénom du signataire de la convention « Ps jeunes » : Monsieur ESPINOSA Patrice, Président

Contacts :

Personne référente pour les échanges avec la Caf :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice jeunes
Téléphone : 03.80.37.11.89 Adresse courriel : cj@plainedijonnaise.fr

Animateur qualifié concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : BROE Laure
Fonction : Animateur jeunes
Téléphone : Adresse courriel : laure.broe@plainedijonnaise.fr

Responsable hiérarchique de l'animateur concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinatrice jeunes
Téléphone : 03.80.37.11.89 ou 06.22.28.63.61 Adresse courriel : cj@plainedijonnaise.fr

Animateur qualifié concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : GOUDIABY-LEDOUX Anne
Fonction : Coordinateur jeunes
03.80.37.11.89 ou 06.22.28.63.61

Responsable hiérarchique de l'animateur concerné par la Ps jeunes :

Nom et Prénom : SIMONE Emilie
Fonction : Directrice du Pôle Cohésion Sociale
Téléphone : 03.80.37.93.58 ou 06.38.08.41.36 Adresse courriel : dpcoso@plainedijonnaise.fr

1. Implantation du territoire

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), créé en 2006, qui regroupe à présent 22 communes, au lieu de 25 précédemment, suite à la création de trois communes nouvelles. Cela représente 22 507 habitants, soit l'ensemble du canton de GENLIS, à l'exception de BRETENIERE et de MAGNY-SUR-TILLE.

Situées en milieu rural, les communes concernées sont :

AISEREY, BEIRE-LE-FORT, BESSEY-LES CITEAUX, CESSEY-SUR-TILLE, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, ÉCHIGEY, FAUVERNEY, GENLIS, IZEURE, IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLUVAUT, LONGECOURT-EN-PLAINE, MARLIENS, PLUVET, ROUVRES-EN-PLAINE, TART, TART-LE-BAS, THOREY-EN-PLAINE, VARANGES.

La ville-centre de l'EPCI est GENLIS.

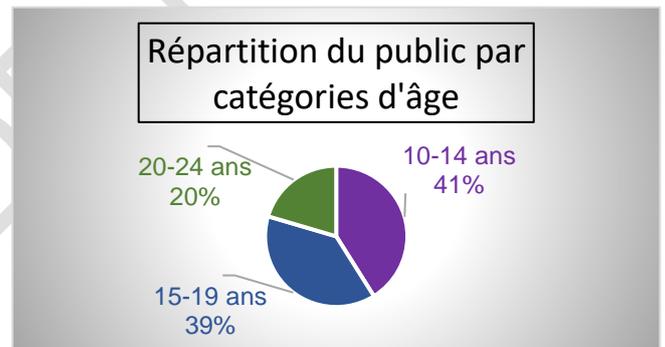
2. Chiffres-clés de la jeunesse du territoire

Dans le cadre de la CTG précédente, signée en 2020, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée en 2016 a été réactualisée et présente les chiffres suivants :

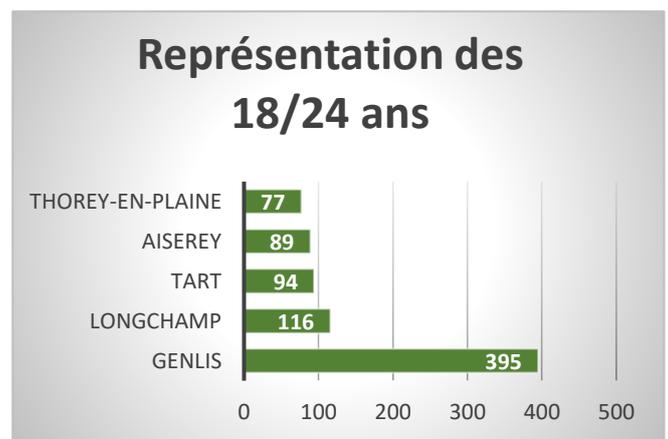
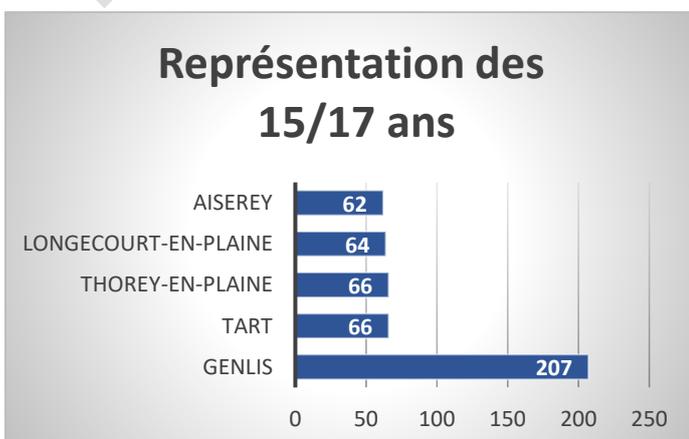
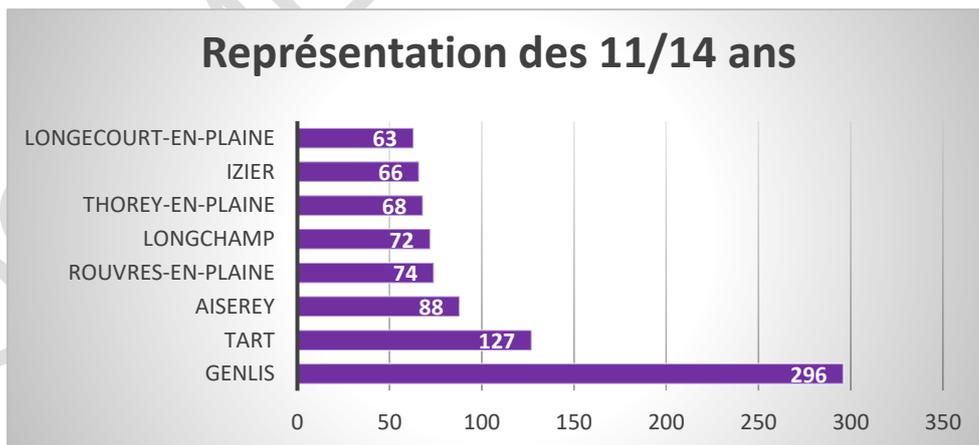
Les 10/24 ans représentent 17 % de la population de la Plaine Dijonnaise soit 3 820 personnes.

Les tranches d'âge sont ainsi réparties :

- 1 570 préadolescents âgés de 10-14 ans,
- 1 470 adolescents âgés de 15-19 ans,
- 780 jeunes adultes âgés de 20-24 ans.



La répartition dans les communes du territoire où le nombre de jeunes est le plus important est présentée ci-dessous. (chiffres réactualisés en 2020)



II. Présentation synthétique des enjeux du territoire sur

1. Méthode de diagnostic

Afin de permettre une vision globale et large, les éléments présentés seront d'une part, liés au nouveau projet de territoire et aux futures orientations de Convention Territoriale Globale (CTG) et, d'autre part, en lien avec le diagnostic Jeunesse Parentalité et le bilan des actions menées lors de la PS Jeunes précédente.

Une partie des jeunes du territoire a également été sollicitée :

- au travers des questionnaires Google Forms envoyés à tous les élèves et les familles du collège,
- lors des animations méridiennes menées au Collège Albert CAMUS à GENLIS,
- au cours de plusieurs échanges dans la rue entre l'animateur et des groupes de jeunes plus âgés qui ne fréquentent pas la structure,
- lors des temps d'accueil avec les adhérents Espaces Jeunes dans les structures et en itinérance Ado Mouv'

2. Politique jeunesse et instances de pilotage

La politique jeunesse regroupe l'ensemble des actions visant à l'accompagnement des parcours de jeunes vers l'autonomie, notamment par la formation, l'insertion sociale et professionnelle, le logement, la santé, mais aussi les loisirs éducatifs, sportifs et culturels, la mobilité, l'engagement, et ce, dans une perspective de réduction des inégalités. Favoriser cette autonomie implique d'agir sur tous les leviers permettant aux jeunes d'être acteurs de leur parcours : indépendances financière et résidentielle, ainsi que la capacité à prendre individuellement et collectivement les décisions qui les concernent.

Le Projet de Territoire

Réalisé entre 2021 et 2023 par le biais d'une méthode participative du cabinet Acokima, ce document cadre et synthétise la volonté politique de développement du territoire et les enjeux pour les dix années à venir. Ainsi, le Projet de Territoire croise l'analyse des besoins sociaux avec les visions des élus municipaux et communautaires, les projections des agents territoriaux ainsi que l'expression de la population.

Concernant la politique jeunesse, les orientations suivantes se dessinent :

- Soutenir les parents dans l'accompagnement et la relation avec les adolescents ;
- Développer la connaissance des difficultés, des aspirations et des envies des jeunes, pour des réponses adaptées ;
- Développer la Convention Territoriale Globale (CTG) pour la jeunesse afin d'affiner les actions à conduire, au vu d'un diagnostic complémentaire ;
- Communiquer auprès de tous les jeunes autour de l'ensemble des dispositifs de soutien publics (aide au permis de conduire, formation etc.) ;
- Proposer des réponses à la problématique de la mobilité des jeunes ;
- Coordonner les acteurs de la jeunesse pour amplifier l'offre en direction des adolescents du territoire ;
- Créer une structure d'accueil pour les jeunes travailleurs, notamment via un espace d'hébergement accessible aux jeunes sur la ville centre, de type Foyer de Jeunes Travailleurs, avec des services en soutien à la prise d'autonomie ;
- Faciliter l'accès à l'information des jeunes, y compris dans le cadre d'une France services.

La Convention Territoriale Globale

En cours de renouvellement, la Convention Territoriale Globale (CTG) viendra traduire la volonté de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes en recherchant davantage de transversalité et de partenariat entre les différents acteurs de la jeunesse.

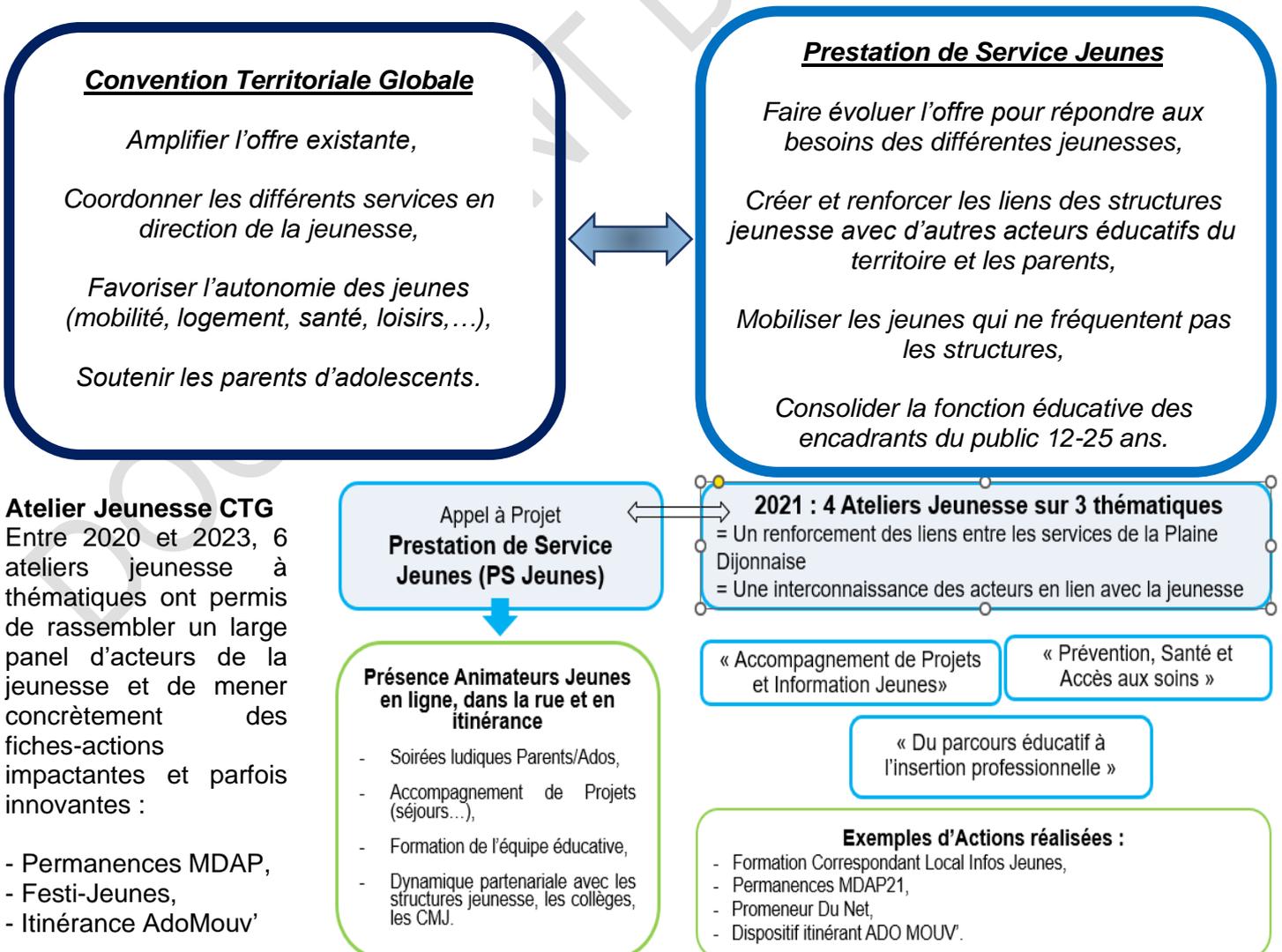
Les grandes lignes de cette politique jeunesse sont :

- De participer au développement personnel des jeunes,
- De favoriser leur engagement et leur mobilité,
- De favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle,
- De lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie,
- D'améliorer leurs conditions de vie.

Enjeux CTG

Il est essentiel de prendre en considération les besoins des différentes catégories afin de s'adapter aux différentes formes de jeunesse. Il semble donc nécessaire « d'attirer ou de maintenir » les jeunes actifs, voire les jeunes étudiants, mais également d'offrir des réponses aux jeunes fragiles.

Ainsi, les enjeux de la CTG à l'égard de l'adolescence et la jeunesse de 11 à 25 ans sont non seulement l'animation et les services en direction de l'adolescence et de la jeunesse, mais également le logement, la santé et le soutien à la parentalité ; plus particulièrement en direction des familles d'adolescents. Le projet PS Jeunes s'inscrit donc dans ce cadre et les actions proposées viseront à être en cohérence.



3. Diagnostic Jeunesse Parentalité

Réalisé en 2023 par le cabinet COMPAS, ce diagnostic visait plus précisément les jeunes fragiles repérés lors du diagnostic de la CTG précédente : il est donc complémentaire des données précédentes.

Le travail a été réalisé grâce à des rencontres rassemblant les divers acteurs de la jeunesse ainsi que sur la base d'entretiens de 7 jeunes du territoire, dont deux en situation de fragilité extrême.

Les caractéristiques observées

- ↪ Le territoire connaît, à la fois, une forte proportion d'adolescents, mais également une faible proportion de jeunes ayant entre 18 et 25 ans. En effet, n'ayant pas de pôle universitaire sur le territoire, les jeunes le quittent afin de poursuivre leurs études ; essentiellement pour aller vers DIJON ;
- ↪ Les familles monoparentales sont majoritairement composées de parents avec enfant(s) de plus de 10 ans représentant 16% des enfants de 11-24 ans de la Plaine Dijonnaise. Ainsi, les mères seules avec un adolescent sont beaucoup plus représentées :
 - seulement 6% des moins de trois ans vivent avec un adulte isolé,
 - 13% ont entre 10 et 14 ans,
 - 15% ont entre 15 et 19 ans,
 - 20% ont entre 20 et 24 ans.
- ↪ 69% des 15/19 ans résidents sur l'intercommunalité sont en apprentissage ou en stage rémunéré;
- ↪ A partir de 20 ans, une part importante des jeunes a quitté le foyer parental ; cependant des difficultés potentielles de décohabitation apparaissent et il y a moins de petits logements sur le territoire ;
- ↪ Les jeunes sont plus motorisés qu'ailleurs : 54% des jeunes ménages de 15 – 19 ans ont une voiture, contre 35% en Côte d'Or

Sur la Plaine Dijonnaise, une partie des jeunes présentent des fragilités :

Les jeunes qui restent sur le territoire sont plus fréquemment des jeunes fragiles, notamment en matière de formation ou d'accès à l'emploi. Ces jeunes sont alors à la charge de leur famille ;

- ↪ environ 250 jeunes âgés entre 15 et 24 ans ne sont, ni en emploi, ni en formation initiale, soit 13% des 15-24 ans du territoire (en comparaison, ils sont 13% sur la Côte-d'Or) ;
- ↪ La plupart de ces jeunes fragiles réside au sein de la Ville-Centre, à GENLIS ;
- ↪ Beaucoup plus de garçons sont en difficulté d'insertion : 11% des femmes de cette tranche d'âge sont dans cette situation, contre 15% des hommes.
- ↪ Il y a également un écart important concernant le niveau d'études : 47% de femmes ont un diplôme d'études supérieures contre seulement 29% d'hommes chez les 25/29ans ;
- ↪ • 11% des moins de 30 ans autonomes fiscalement vivent sous le seuil de pauvreté à Genlis, 25%.

Les jeunes fragiles : l'existant



Ce qui doit être renforcé

- **L'orientation des jeunes** vers les services civiques,
- **Les chantiers d'insertion** qui permettent aux jeunes de produire quelque chose,
- **L'école de la deuxième chance** pour les jeunes aux parcours sinueux,
- La **prise en compte/le traitement** de la santé mentale chez les jeunes,
- **Les ateliers de lutte contre l'illettrisme** du Centre Social,
- **L'ensemble des actions concourants** et facilitant la mobilité des jeunes,
- **Les actions de loisirs et de prévention** en soirée en direction de la jeunesse,



Les jeunes fragiles : les actions à développer



Citoyenneté - éducation

1. **Développer** des chantiers jeunes
2. **Développer** des séjours de rupture,
3. **Etendre** le CLAS au-delà du collège

Logement

1. **Développer des actions en lien avec le logement**, le développement durable, l'économie, l'énergie, au travers d'un appartement témoin pour favoriser l'appropriation/l'arrivée vers le premier logement des jeunes,
2. **Développer des logements mixtes intergénérationnels**

Santé



1. **Travailler sur la santé mentale** dans le cadre du Contrat local de Santé



Renforcer les actions de prévention pour prévenir les situations de rupture

1. Développer une **Coordination des acteurs de la jeunesse** :
 - Créer une **plateforme inter partenariale de repérage et de prévention primaire**,
 - Développer des **échanges entre partenaires pour traiter les cas complexes**
2. Développer des **actions de soutien à la parentalité au travers de soirées ludiques** qui permettent également de faire de la prévention,
3. S'inspirer du **programme de soutien aux familles et parentalité (PSFP)**, à destination des **6 – 11 ans**

Renforcer la coordination – l'interconnaissance entre acteurs

1. Créer/développer la **transversalité entre les services et les acteurs**



Les jeunes fragiles : les actions à développer



Le loisirs, les actions culturelles

1. Créer un **lieu dédié pour les 15 - 25 ans** qui ne soit pas dans les locaux de l'enfance,
2. Ouvrir une **salle de sport** avec des créneaux spéciaux pour les jeunes,
3. Développer des **actions en soirée dédiées aux 16 -25 ans**,
4. Conduire des **actions intergénérationnelles** et des activités extra scolaires/partage d'expériences,

Mobilité

1. Refondre le dispositif « **Mobiplate** » (plus grande fréquence des trajets, ouverts aux jeunes) pour faciliter la **mobilité des jeunes**, notamment ceux qui habitent en dehors de Genlis,

III. Etat des lieux de l'offre sur le champ de la jeunesse

1. Dispositifs et acteurs en faveur de la jeunesse

Divers institutions et services participent à la mise en œuvre de la politique jeunesse :

- **Le Point Relais Emploi**

Accueil de proximité qui accompagne gratuitement les habitants et les entreprises du territoire de la Plaine Dijonnaise, le Point Relais Emploi développe diverses actions à destination des jeunes en faveur de leur insertion professionnelle : le Forum des Métiers et de l'Emploi, et le « Cap sur mon Projet Professionnel », dispositif qui s'adresse à tout type de public.

Il propose également un accueil adapté aux besoins des jeunes de moins de 26 ans du territoire, grâce à la présence d'une conseillère de la Mission Locale dans ses locaux.

- **La Mission LOcale (MILO)**

La Mission Locale offre un accompagnement personnalisé aux jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle afin de les aider à trouver un emploi, une formation, un logement ou encore pour bénéficier d'un soutien dans leurs démarches administratives.

Les dispositifs principaux sont les suivants :

Le Contrat Engagement Jeune : un coup de pouce pour l'insertion professionnelle

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées. Ce contrat peut se traduire notamment par des stages, des formations et un service civique. Le but est d'accéder à un emploi durable.

Le PACEA permet de travailler sur le projet professionnel du jeune et de favoriser son autonomie.

C'est un contrat d'engagement entre le jeune et la Mission Locale, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans qui souhaitent bénéficier d'un soutien. C'est un projet personnalisé établi après un bilan avec la conseillère.

Quelques chiffres pour 2023 :

- 187 jeunes ont été en contact avec la Mission Locale de Genlis,
- 74 jeunes ont poussé pour la 1ère fois la porte de la Mission Locale,
- 54 % d'entre eux sont âgés de 18 à 21 ans et 11,2 % sont mineurs,
- 59,2 % sont des femmes et 40,8 % sont des hommes,
- 169 jeunes sont célibataires,
- 28,5 % ont un niveau IV (Baccalauréat),
- 6,7 % sont diplômés de l'enseignement supérieur,
- 24 % ne sont pas diplômés,
- 76,5 % des jeunes sont domiciliés chez leurs parents,
- 68,7 % n'ont pas de moyen de transport.

- **Les Apprentis d'Auteuil**

Implanté récemment, fin 2023, sur le territoire de la Plaine Dijonnaise, La Fondation des Apprentis d'Auteuil oeuvre dans le cadre du Contrat d'Engagement jeunes – Jeunes en Rupture (CEJ-JR).

Ils repèrent les jeunes les plus vulnérables et éloignés des services publics de l'emploi, et leur proposent un parcours sur mesure visant à lever les freins sociaux à la reprise d'un parcours d'accompagnement intensif, en lien avec les services publics de l'emploi. Leur objectif vise à redonner confiance aux jeunes dans les institutions et leur avenir, de sorte à lutter contre toutes formes de rupture ou d'exclusion.

Des actions partenariales sont déjà mises en œuvre ou envisagées comme l'excursion piétonne au sein de la Ville de GENLIS pour aider le personnel à repérer les endroits stratégiques ou encore leur participation à Festi'Jeunes pour aider leur implantation. D'autres événements, l'action « Soirée Gaming en plein air » dans un quartier où résident les jeunes plus fragilisés, semblent des pistes pertinentes à co-construire.

- **Les associations sportives et culturelles**

Il a été recensé 53 associations sur le territoire : elles proposent un large panel d'activités à destination des jeunes âgés entre 11 et 25 ans. Grâce à l'implication des jeunes dans l'évènement, certaines participent à Festi'Jeunes, comme le CSIT handball ou l'USG. Quelques actions partenariales se concrétisent parfois comme le stage Rugby/Handball organisés par les deux associations qui ont invité Espace Jeunes et ALSH à participer. Ces premières réussites indiquent qu'un renforcement de ces liens serait envisageable et productif.

- **Les Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ)**

Un Conseil Municipal de Jeunes est une instance municipale où siègent des jeunes, créée par une délibération adoptée en conseil municipal. Il a essentiellement un rôle éducatif et consultatif. Les décisions prises par les jeunes n'ont de valeur réglementaire que si elles sont ensuite délibérées par le conseil municipal. Il en existe plusieurs actuellement sur le territoire, notamment à AISEREY, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, GENLIS, LONGECOURT-EN-PLAINE et ROUVRES-EN-PLAINE.

Des liens se sont tissés plus particulièrement avec le CMJ de Collonges ces trois dernières années, constituant un réel appui dans la programmation et la promotion des animations itinérantes ADO MOUV'. Les jeunes du CMJ sont désormais consultés avant l'action pour établir un programme d'activités conforme à leurs attentes.

- **La Maison des Adolescents et de leurs Parents (MDAP 21)**

Située à DIJON, la Maison des Adolescents intervient sur tout le département grâce à des permanences. Depuis juin 2020, grâce à l'Atelier Jeunesse CTG sur la thématique de la santé, le territoire de la Plaine Dijonnaise, non signataire d'un Contrat Local de Santé, bénéficie de cette offre qui permet aux jeunes d'avoir une écoute et une aide par des professionnels de santé. Des permanences hebdomadaires ont lieu au sein de l'établissement Albert Camus à GENLIS et, de manière bi-mensuelle, au 12 rue de Franche-Comté.

Par ailleurs, ce partenaire est sollicité au besoin pour des temps d'échanges avec l'équipe de professionnels jeunesse et dans le cadre de Festi'Jeunes.

De nouveaux dispositifs, en faveur de l'engagement, sont proposés par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise :

- **Dispositif Chantier Jeunes BAFA**

Créé en septembre 2022, lors de la PS Jeunes précédente, le dispositif « Chantier Jeunes BAFA » consiste à financer le **premier stage BAFA** (session générale théorique) à cinq jeunes, résidents du territoire, maximums par an. En contrepartie de ce financement de 500,00 € par session maximum, à l'issue de leur stage pratique non rémunéré, les jeunes concernés s'engagent à travailler plus longtemps au sein d'un accueil de loisirs pendant une période définie, sans percevoir de rémunération traditionnelle, afin de couvrir les frais de formation avancés par la Collectivité, telle une rémunération dite « non numéraire ».

En effet, les aides existantes sont versées à l'issue du cursus et cela restait un frein réel pour les jeunes qui n'avaient pas les moyens d'effectuer le financement en amont.

A ce jour, 5 jeunes ont été financés et 2 sont en cours de financement par ce dispositif.

- **Eco-Chantier Jeunes de la Plaine Dijonnaise**

Expérimentés en 2023, les éco-chantiers consistent à mobiliser un groupe de jeunes pour s'investir dans la plantation ou l'entretien de vergers conservatoire au sein des communes. Un double objectif est ici visé ; d'une part, sensibiliser les jeunes à la nature et l'environnement et d'autre part, favoriser un engagement citoyen.

La première plantation d'arbre et d'arbustes a eut lieu sur la zone économique de la Boulouze qui appartient à l'intercommunalité : accompagnés par Human Positive Effect, 11 adhérents Espaces Jeunes se sont investis sans contrepartie.

La seconde action consistait à identifier les arbres et arbustes du verger conservatoire de la commune d'IZIER avec des panneaux et tresser les haies de saule : 2 adhérents Espaces jeunes (plus de 14 ans) et 6 jeunes du village (11/12 ans) ont participé avec un goûter offert.

➡ L'idée de développer un passeport éco-citoyen se dessine, avec un recensement des communes intéressées et une contrepartie à proposer pour apporter une reconnaissance à cet engagement.

2. Présentation des structures Espaces jeunes

La Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise est en charge de la totalité de la compétence Enfance Jeunesse depuis septembre 2014. Elle propose une offre d'accueil à destination des 11/17 ans au sein de structures dénommées « Espaces Jeunes », déclarées sous l'agrément Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) auprès du Service Départemental à la Jeunesse, l'Engagement et aux Sports (SDJES).

La pédagogie

Bien qu'elles dépendent des ALSH traditionnels, ces structures ont un projet pédagogique spécifique visant à permettre l'épanouissement personnel, favoriser la participation du public accueilli et à sensibiliser à l'écocitoyenneté.

La pédagogie est basée sur ces trois axes :

ÉPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU

- *Le plaisir de partager du temps ensemble,*
- *L'ouverture sur le monde,*
- *La stimulation de la curiosité,*
- *La découverte de techniques et pratiques variées,*
- *Le développement de l'estime de soi,*
- *L'accessibilité pour le plus grand nombre.*

PARTICIPATION/ IMPLICATION DES JEUNES

- *Envie, demande des jeunes,*
- *Proposition de l'animateur,*
- *Accompagnement de projet mené par les jeunes,*
- *Apprentissage par essai, erreur, Implication dans la vie locale ou de la structure.*

ÉCOCITOYENNETÉ

- *Les valeurs de respect d'autrui, de solidarité et de coopération,*
- *La prévention des comportements à risques,*
- *La stimulation de l'esprit critique et l'intelligence collective,*
- *La compréhension des enjeux du développement durable, Les bons gestes et obligations pour le respect de l'environnement, La découverte du processus démocratique.*

Les lieux et conditions d'accueil

Les lieux d'accueil sont situés au nord et au sud du territoire soit :

- dans un local indépendant situé 14 rue du Jura à AISEREY ,
- dans une salle au sein au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, au sein de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement et du Centre Social.

Les Espaces Jeunes de la Plaine Dijonnaise accueillent tous les jeunes du territoire âgés entre 11 et 17 ans en accès libre, tout comme les extérieurs.

L'accueil est gratuit. Seuls la carte d'adhésion et le dossier complet sont exigés. Le montant de l'adhésion s'élève à 10 euros pour les résidents du territoire et à 13 euros pour les extérieurs du territoire. La majeure partie des activités mise en place est donc gratuite. Seules les sorties ou certaines activités (soirées, barbecues, ...) sont payantes selon une grille tarifaire votée par le Conseil Communautaire, qui tient compte du quotient familial et du taux d'effort.

TARIFS	Plancher / Plafond 2022-2023	Prix coutant
TARIF A	Entre 0.60 € et 1.20 €	Toute prestation inférieure à 3.00 €
TARIF B	Entre 2.00 € et 4.00 €	Toute sortie au-delà d'un rayon de 30 km et sans activité payante ou toute sortie avec activité inférieure à 8 €
TARIF C	Entre 5.00 € et 7.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 8.01 € et 12 €
TARIF D	Entre 9.00 € et 11.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 12.01 € et 17 €
TARIF E	Entre 14.00 € et 16.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 17.01 € et 24 €
TARIF F	Entre 23.00 € et 25.00 €	Toute sortie avec activité comprise entre 24.01 € et 33 €
Au-delà de 33.00 €, la tarification sera calculée, puis annoncée au cas par cas.		

Pour les séjours, le tarif comprend les frais d'activités, d'alimentation et d'hébergement à prix coûtant ; les frais de transport et la masse salariale sont pris en charge par la collectivité.

Les sommes dues sont facturées directement à la famille qui inscrit le jeune auprès du Centre de Facturation Unique (CFU), en fonction du quotient familial et du taux d'effort avec une déduction d'une éventuelle Aide aux Temps Libres.

En période scolaire

Les créneaux d'ouverture sont identiques pour les deux structures, sur 9 heures 30 hebdomadaires :

- Le mercredi de 13h30 à 18h30,
- Les mardis et vendredis de 17h30 à 19h30 pour les 11/13 ans et jusqu'à 21h30 pour les plus de 14 ans,
- Le samedi de 13h30 à 18h00 (en lien avec le dispositif ADO MOUV').

Les Espaces Jeunes sont ouverts durant les 36 semaines scolaires. Toutefois, ils sont fermés les samedis qui précèdent chaque période de vacances. Depuis 2017, deux journées pédagogiques sont organisées dans l'année, sur deux mercredis et l'ensemble des structures ferment leurs portes aux publics ces jours-là.

En période de vacances scolaires (petites et grandes)

Les créneaux d'ouverture sont identiques pour les deux structures, sur 25 heures hebdomadaires :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

Cependant, les horaires peuvent varier en fonction des activités proposées (sortie à la journée, soirées).

Les deux Espaces Jeunes sont ouverts durant chaque période de vacances à l'exception de la semaine de Noël, où une navette est organisée pour réunir les deux structures à GENLIS.

Les passerelles

Afin de faciliter une transition optimale entre les accueils de loisirs 3/13 ans et les Espaces Jeunes il est proposé :

- une navette gratuite sur inscription entre l'ALSH traditionnel ouvert au sud du territoire et l'Espace jeunes à AISEREY, après le repas pendant les vacances scolaires,
- la possibilité de s'inscrire à la restauration périscolaire après le collège, les mercredis à GENLIS,
- l'intervention des animateurs jeunes auprès des 9/13 ans en ALSH les matins pendant les vacances d'été,

- des animations ponctuelles communes avec les 11/17 ans de l'Espace Jeunes et la tranche d'âge 9/13 ans de l'ALSH, pendant les vacances d'été.

➔ Etude pour la création d'un Accueil Passerelle les matins pendant les vacances scolaires.

L'accueil libre

Depuis 2021, un accueil libre dès 11 ans avec des modalités spécifiques définies entre l'équipe d'animation et les représentants légaux semble plus pertinent et permet de consolider la relation de confiance entre les parents et le préadolescent tout en créant une dynamique dans la relation entre l'équipe et les familles.

Un animateur est à leur disposition pour les accompagner dans leurs projets ou tout simplement leur donner des moyens de réaliser leurs envies (salle, matériel...).

La programmation

Des plannings d'activités sont mis en ligne sur le site internet de la collectivité et décrivent le fonctionnement : ils présentent à la fois l'accueil libre où le groupe choisit ce qu'il veut faire et la force de proposition de l'équipe d'animation autour de jeux, d'activités artistiques, manuelles, culturelles et sportives. Il y a une sortie et une soirée par semaine, programmées selon les envies du groupe de jeunes.

Chaque année, des ateliers jeunes proposés par le Conseil Départemental sont mis en place : amélioration des compétences psychosociales, prévention numérique, etc.

Des séjours de vacances ou accessoires, construits avec une partie des adhérents sont proposés aux vacances d'hiver et d'été.

Les sorties et soirées

Ces temps sont communs aux deux lieux d'accueil à présent ; ce qui a permis de créer du lien entre les jeunes du territoire qui fréquentent les structures à AISEREY et à GENLIS.

Il y a une sortie et une soirée par semaine durant les périodes de vacances. En période scolaire, il y a environ une sortie par cycle, selon les demandes. Les équipes essaient de proposer un juste équilibre entre les différents types de sorties ; cependant le public reste très sélectif et privilégie les sorties ludiques à sensation, type Laserbowl, Les sorties baignades sont nombreuses durant l'été car la demande des jeunes est forte. Les sorties de plein air à caractère sportif sont proposées et plaisent également.

Bien que le public soit plus difficile à mobiliser pour ce type d'activités, des sorties culturelles sont régulièrement organisées. Quelques sorties de détente sont aussi mises en place à la demande des jeunes.

Il est à présent possible d'emmener le groupe de jeunes pratiquer des activités extérieures sans prestataire sans inscription obligatoire, avec l'accord des représentants légaux, et sans supplément tarifaire d'un euro.

Les soirées à thème sont variées, parfois choisies par les jeunes ou proposées par l'équipe : elles durent de 18h30 à 22h30/23h00 en général.

- **Atelier mini Fablab**

Subventionné en 2022 grâce à l'appel à projet Fonds Public et Territoire, cet atelier permet aux jeunes d'être accompagné pour diverses créations numérique : initiation au montage vidéo, création de logos, création avec une imprimante 3 D, restauration des pièces de jeux de ludothèque.

Les créneaux privilégiés sont les mardis et vendredis soirs de 17h00 à 21h30.

La création d'un atelier Mini-fablab permet de répondre à plusieurs objectifs de la PS Jeunes, grâce aux nouvelles technologies dont les jeunes sont particulièrement friands. Ainsi l'atelier doit permettre d'accompagner des projets de jeunes, de développer des espaces d'échanges entre jeunes et avec des professionnels, et aussi de favoriser leur implication dans la vie des structures.

3. Actions Hors les murs

- **Présence au collège Albert Camus**

Des temps d'animation ont lieu les mardis et jeudis entre 11h30 et 13h45 durant toute la période scolaire de fin septembre à mi-juin. Entre 40 et 70 élèves participent aux différents créneaux d'accueil, selon l'activité proposée. Les classes de 4ème sont les plus représentées.

L'animateur est également présent à deux récréations par semaine pour diffuser de l'information depuis septembre 2022.

- **Maraude et animations sur la Plaine Patouillet**

La présence d'un animateur aux abords de l'établissement les mardis et vendredis à partir de 16h00 s'avère pertinente et il participe à des animations sportives avec les élèves sur le stade Patouillet régulièrement, en particulier en automne et au printemps. Le vendredi particulièrement il rencontre et anime jusqu'à 30 jeunes qui le sollicitent à présent pour avoir du matériel (ballon de football, basket-ball). Il amène aussi parfois du matériel à son initiative : le hockey a rencontré un fort succès par exemple.

Cependant, ces jeunes ne répondent pas favorablement à l'invitation de venir découvrir l'Espace Jeunes situé à proximité pendant les créneaux du soir et préfèrent rester dehors.

- **ADO MOUV', animation itinérante à travers le territoire**

Agir avec tous les jeunes du territoire en recherchant une réelle mixité sociale nécessite d'aller à leur rencontre au sein des communes. Aussi, décentraliser certaines activités au cœur-même des communes du territoire donne une autre dimension au rayonnement des Espaces Jeunes. Ces animations à destination des 11/13 ans et des 14/17 ans, ont pour but de permettre à tous les jeunes du territoire d'avoir accès à des loisirs de proximité.

Depuis janvier 2019, il a donc été expérimenté de délocaliser l'action de l'équipe d'animation et de proposer des activités ludiques afin de faciliter le contact avec le public au sein de différentes communes du territoire. Une intervention unique semblant être dénuée d'intérêt pédagogique et compliquée à mettre en œuvre en termes de communication, il est donc proposé un cycle de séances au sein d'une commune cible où il sera possible d'occuper une salle le samedi et les petites vacances en alternance entre le nord et le sud du territoire.

Ces activités s'adressent à tous jeunes, adhérents ou non.

- **Soirée Gaming aux 5 Bâts**

Début mai 2022, une réflexion est engagée pour mettre en œuvre un projet d'animation autour du jeu vidéo pour les jeunes, et plus particulièrement les jeunes résidents au quartier avenue de Sprendlingen, qui ne fréquentent pas les structures et dont il est souvent question lors des instances du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de la Ville de GENLIS.

Le support « jeux vidéo » a été choisi avec pertinence d'une part, pour envoyer un message invitant à rompre l'isolement pour jouer ensemble, aux jeunes qui ont développé des habitudes virtuelles sédentaires durant les confinements, d'autre part pour permettre les échanges et se rassembler en famille autour de jeux vidéo rétros et actuels, en dédramatisant cette pratique parfois trop critiquée négativement.

Les jeunes et les familles résidentes de ce quartier sont invités à participer librement et gratuitement à l'animation.

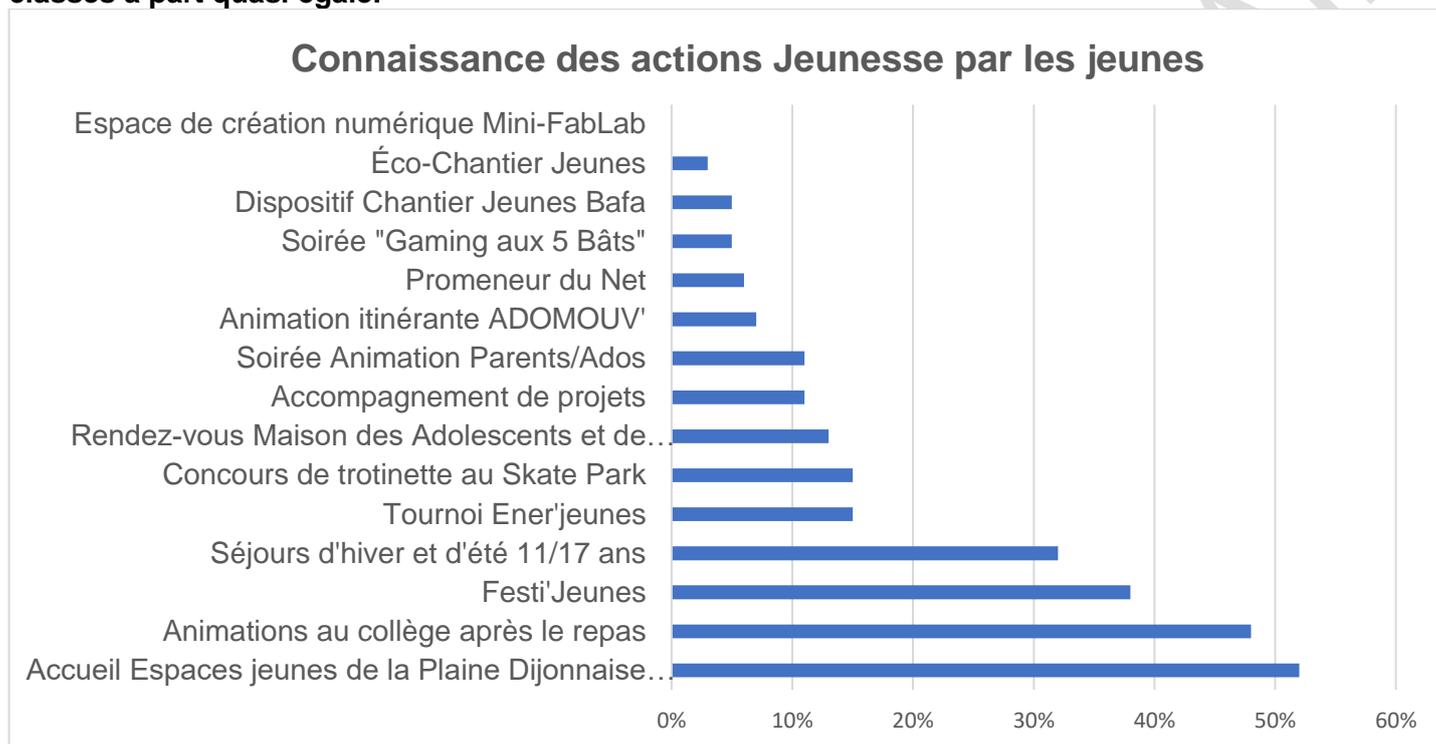
- ➡ Maintenir cet évènement annuel l'été dans ce quartier où les jeunes partent peu en vacances en famille : un besoin de créer du lien avec ces jeunes et les familles est indispensable,
- ➡ Organiser des animations régulières avec un éventuel travail transversal avec le Pôle familial et Social, les éducateurs spécialisés des Apprentis d'Auteuil ou l'éducateur spécialisé de la Plaine Dijonnaise

IV. Bilan de la PS Jeunes 2021/2023

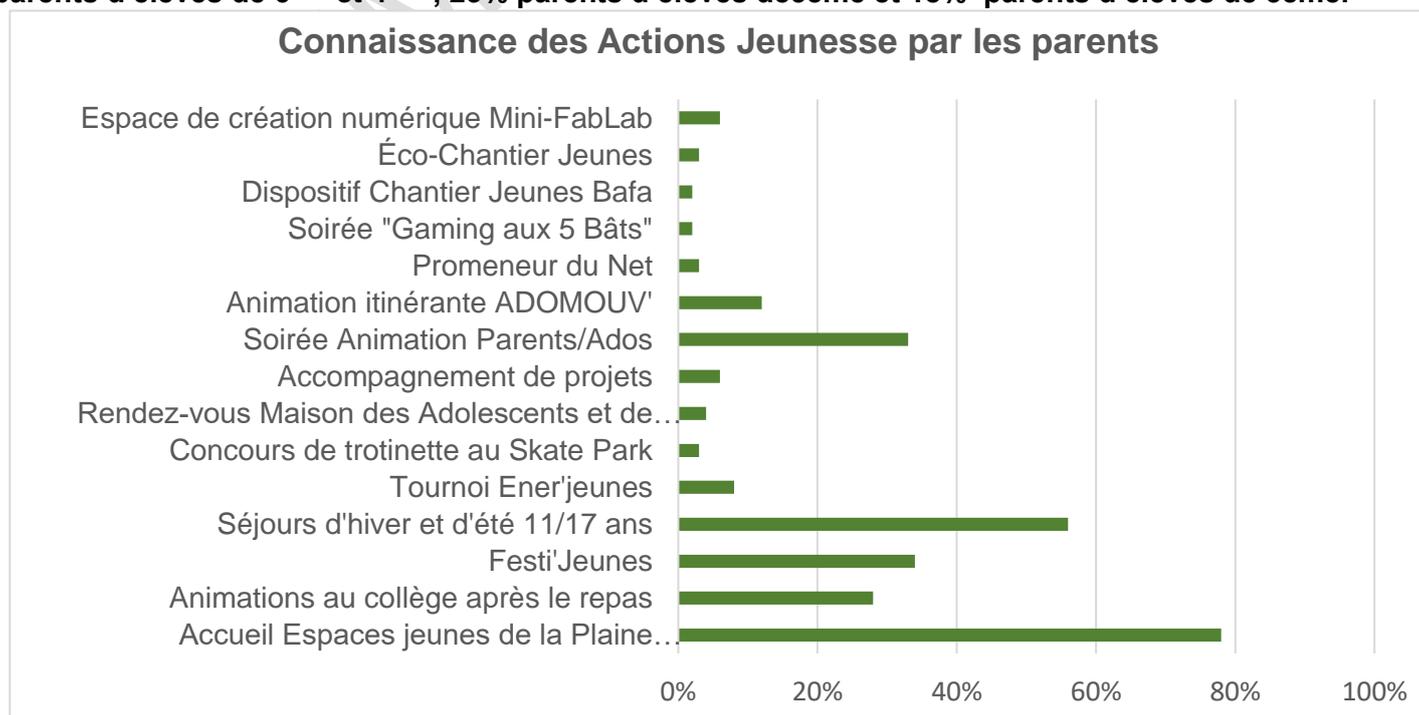
1. Enquête Jeunes et Parents

Fin 2023, une enquête via Google Forms, a été adressée aux familles et aux jeunes, au sein des Espaces jeunes et par le biais de Pronote au collège de GENLIS. Il s'agissait de mesurer l'impact des actions jeunesse sur le public soit en premier lieu la connaissance de l'existence de celles-ci, le taux de participation et, dans un second temps, la collecte d'idées, d'expressions des jeunes et leurs familles pour le futur projet. La participation à l'enquête est moindre, surtout côté jeunes, mais donne toutefois des éléments d'analyse et des pistes d'amélioration.

65 jeunes ont répondu dont 30% de résidents genlissiens, représentant 35% de 6^{ème} et 65% des autres classes à part quasi égale.



103 parents issus de 15 communes du territoire ont répondu (et 4 communes hors territoire) 35% sont parents d'élèves de 6^{ème} et 4^{ème}, 23% parents d'élèves de 5^{ème} et 18% parents d'élèves de 3^{ème}.



Il est constaté une méconnaissance très importante de certaines actions, notamment du dispositif AdoMouv' et de l'espace de création numérique Mini-fablab.

Les parents soulignent dans les commentaires le manque de communication et d'informations par courriel. Ils connaissent très bien l'existence des Espaces jeunes et des séjours ainsi que le nouvel évènement jeunesse et les soirées parents/ados. Il est important de souligner que toutes ces actions sont diffusées sur Pronote grâce au partenariat avec le collège.

Les jeunes quant à eux, semblent connaître de manière plus complète les différents actions menées (Concours skate park, tournoi Enerjeunes, MDAP). Ils se souviennent aussi d'autres actions portés par le Pôle Enfance Jeunesse comme la flashmob ou la Color run.

AdoMouv'

72% des jeunes ne connaissent pas ; 28% ont déjà participé.

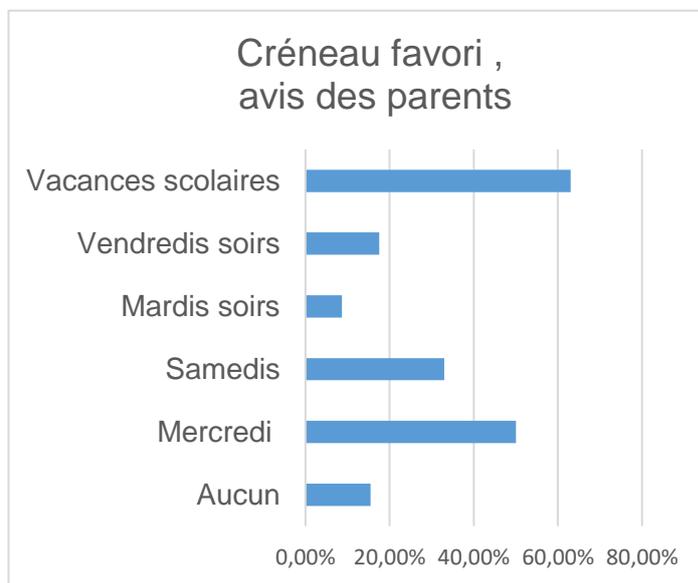
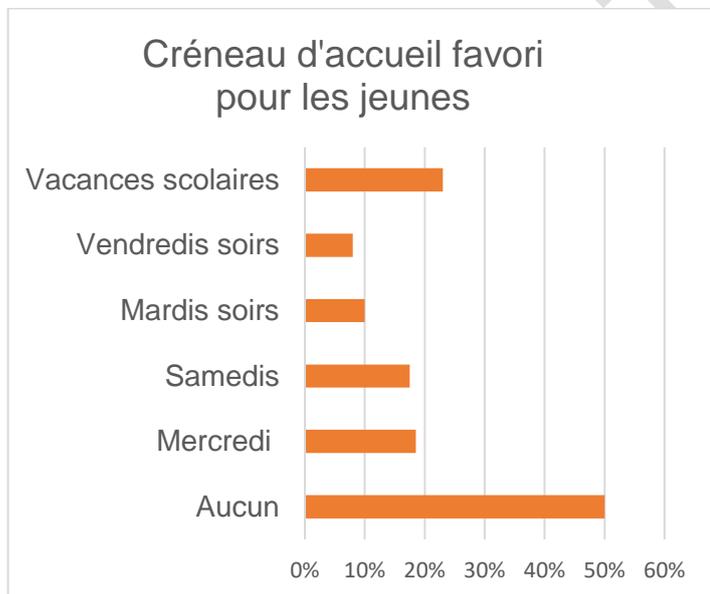
De nombreuses idées là encore sont exprimées : concours sportif parent/enfant, atelier cuisine, tournois, escape game, pêche, construction de cabanes. Parfois elles sont un peu irréalistes : piscine couverte, cache-cache nuit dans le village ou motocross

96% des parents déclarent que leur enfant 'na jamais participé au dispositif ; 80% expriment manquer d'informations et 37% expriment que leur enfant manque de disponibilité pour participer à ces temps. La communication via les boîtes aux lettres en lotissement et par courriel est réclamée.

Les animations méridiennes au collège

46% participent aux animations méridiennes au collège. Ils ont pu exprimer leurs attentes en termes de contenu pour ces temps. La liste est très longue et surtout extrêmement variée. Elle sera exploitée pour les programmations d'interventions, autant que faire se peut. Une majorité d'activités sportives sont demandées bien que cela ne soit pas possible d'en mettre en œuvre, et de nombreuses activités culturelles (chant, danse, piano, dessin, cirque) sont plébiscitées. De nombreux jeunes ne savent pas répondre ou sont satisfaits de ce qui est déjà proposé.

Les créneaux d'accueil Espaces jeunes



50% des jeunes ne sont pas intéressés pour fréquenter les structures jeunesse ; deux demandes sont exprimées pour un créneau le lundi soir.

L'implication des jeunes ... et des parents

50% des jeunes ne sont pas intéressés pour s'impliquer dans l'organisation d'évènements.

30% expriment vouloir s'impliquer dans l'organisation de tournois sportifs ou gaming,

20% dans la construction d'un séjour, 11% dans l'organisation de Festi'jeunes,

6% lors de soirées parents/ados.

Ils donnent quelques idées : jeux de nuit dans un village, club échec, ciné plein air.

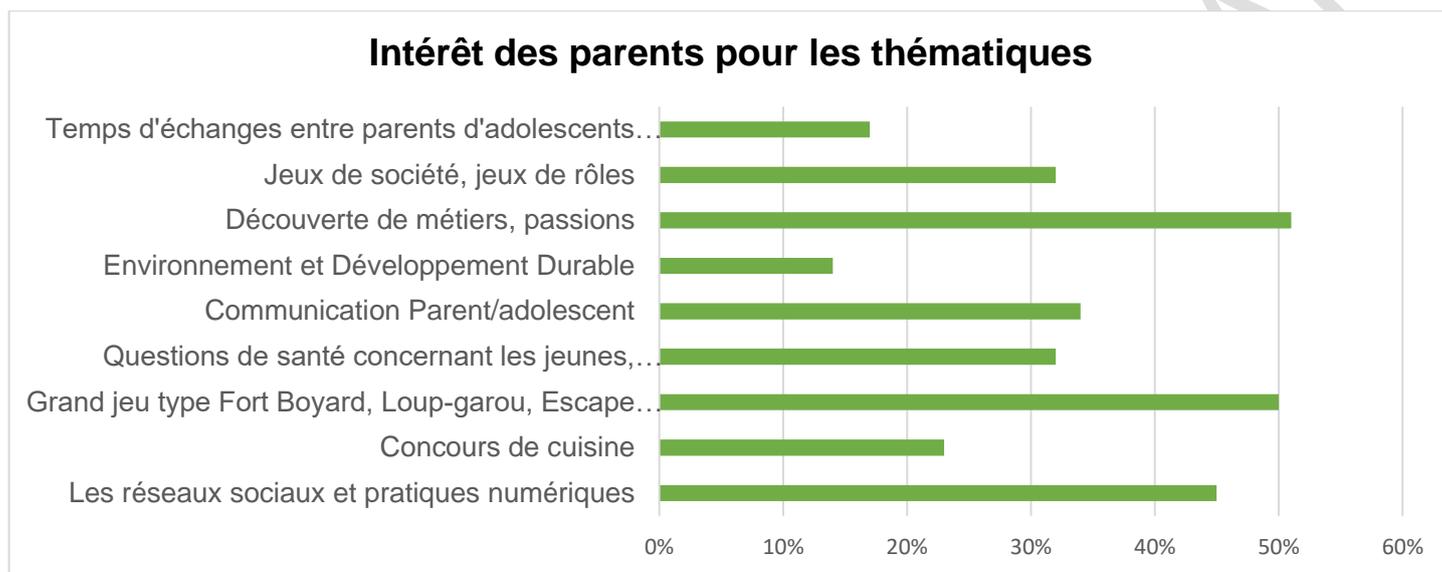
Côté parents, 73% ne sont pas intéressés pour s'impliquer dans l'organisation de tournois gaming, 16% expriment vouloir s'impliquer dans l'organisation de tournois gaming, 13% dans l'organisation de Festi'jeunes, 10 % dans l'organisation de tournois sportifs, 10% dans l'organisation de soirées parents/ados.

Soirées parents/Ados

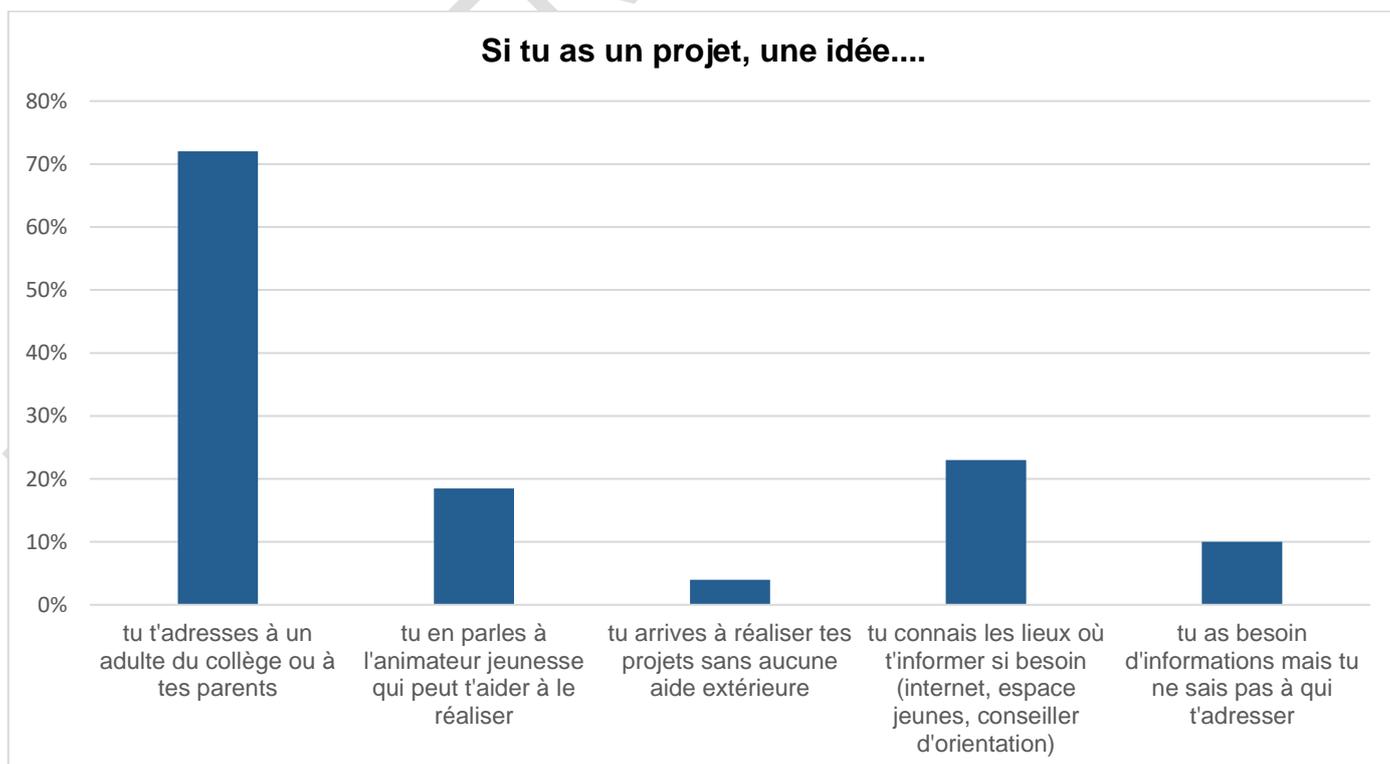
Le créneau : 66% répondent favorablement pour participer un vendredi soir hors vacances scolaires et 57% répondent favorablement pour participer le vendredi avant les vacances scolaires. Il est proposé le samedi après-midi également.

Aucune autre thématique n'est proposée en expression libre.

A noter : 17% souhaiteraient des temps d'échanges entre parents d'adolescents, sans enfants 😊



Dernière question aux jeunes visant à savoir si l'animateur jeunes est repéré comme « ressource ».



➡ Un travail de promotion et un renforcement de la visibilité et des connaissances de l'action jeunesse est fortement nécessaire pour modifier cette perception.

2. Consolidation éducative de l'équipe et recrutement

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le

S²LO

ID : 021-200000925-20240718-18_07_2024_12-DEs

Durant la précédente PS Jeunes, l'objectif est complètement atteint grâce aux animateurs. En effet, la PS Jeunes précédente a permis d'être un levier pour obtenir le financement de BPJEPS pour 2 animateurs. La coordinatrice a également effectué une Validation des Acquis de l'Expérience

L'équipe est désormais composée d'une coordinatrice jeune, titulaire du BPJEPS Animation Culturelle (AC) et du DEJEPS Animation Socio-éducative et Culturelle (ASC) Développement de Projet, Territoire et Réseau (DPTR).

Quatre animateurs jeunesse encadrent les publics dans chaque structure :

- une animatrice, titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics (LTP) avec vingt-cinq ans d'expérience à l'Espace Jeunes à AISEREY,
- un animateur, titulaire du BPJEPS Activités Physique pour Tous (APT), en poste depuis 10 ans à l'Espace Jeunes à GENLIS,
- un animateur, titulaire d'une Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), en poste depuis 5 ans au sein des deux structures,
- un animateur titulaire du BAFA, présent depuis 3 mois, en remplacement de l'animateur précédent qui changé de mission en septembre 2023.

Ce sont des agents titulaires de la Fonction Publique Territoriale. Leur présence auprès du public pourrait donc s'inscrire de manière pérenne.

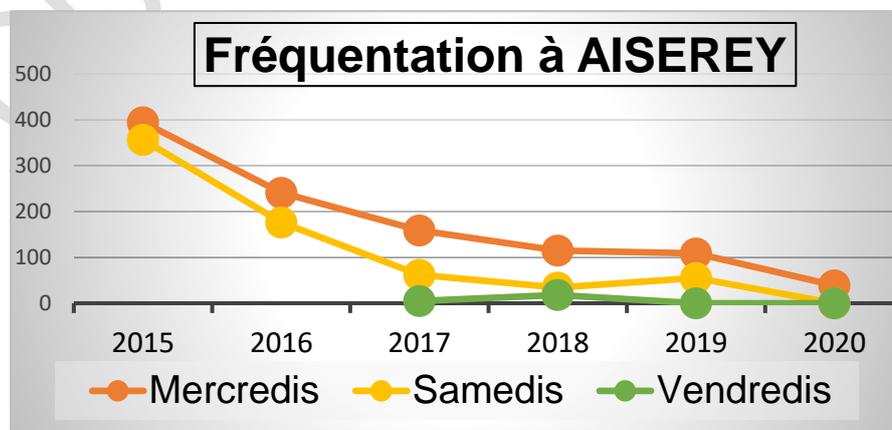
Toutefois, la politique de la collectivité favorise de manière primordiale le bien-être du personnel ; il n'est pas permis de stabiliser réellement une équipe dont les souhaits de mobilité sont pris en compte sans anticipation des conséquences et des difficultés de recrutement pour ce type de public.

Ainsi en 2024, un renouvellement quasi-total de l'équipe est à l'ordre du jour, avec un retentissement d'ampleur sur les actions menées comme sur le public.

En effet, le lien construit avec les jeunes est très important pour permettre aux projets d'émerger ou encore être identifié comme ressource : cela demande souvent plusieurs années et une grande volonté de la part de l'animateur. Le départ de l'animateur Jeunes présent depuis 10 ans à GENLIS, financé par la PS JEUNES précédente, va impacter fortement et durablement la menée des actions voire la fréquentation au sein des structures.

Pour illustrer cela, voici le graphique du taux de fréquentation à AISEREY à la suite du départ en 2015 de l'animateur référent et à la suppression des créneaux d'ouverture du soir.

Des animateurs contractuels, souvent peu expérimentés, se sont succédés à ce poste et il est difficile de créer du lien ainsi : la dimension affective existante entre un animateur et le public adolescent est très importante.



➡ **Objectif de recrutement pour 2024 afin de remplacer les 3 départs successifs (septembre 2023, mai 2024 et septembre 2024). La spécificité du profil nécessite de prendre le temps.**

- **Promeneur du Net (PDN)**

Depuis janvier 2021, une présence éducative en ligne est assurée grâce au :

Adhérer à ce dispositif permet donc de :

- Continuer à garder du lien avec les jeunes et, particulièrement les plus âgés qui quittent peu à peu les structures,
- Entretenir le lien créé avec les collégiens rencontrés lors des animations méridiennes du jeudi,
- Informer et dialoguer avec les jeunes adhérents en toutes circonstances,
- Être en contact avec d'autres jeunes du territoire, ou non, ainsi que de leurs parents,
- Promouvoir les actions à destination des jeunes,
- Faire de la prévention et assurer le rôle d'adulte bienveillant sur la toile,
- Bénéficier de formations gratuites et d'un réseau de professionnels pour échanger,
- Légitimer la présence de l'animateur sur les réseaux sociaux.

La difficulté réside lors de l'absence de l'animateur car les comptes réseaux ont nominatifs et privés. Il était envisagé de signer une charte pour un second Promeneur du Net.

A partir de mai 2024, le départ de l'animateur promeneur du Net va interrompre le dispositif.

➡ **Nouvel animateur pour adhérer au dispositif**

- **Adhésion à Infos Jeunes IJ Box**

Afin d'enrichir les connaissances des animateurs et les rendre apte à informer et orienter davantage les jeunes rencontrés dans la rue ou sur la toile, la collectivité a adhéré en cours d'année à IJ BOX, véritable plateforme ressource sur les thématiques liées à la jeunesse (662 euros/an).

En version papier et numérique, l'équipe doit avant tout apprendre à s'approprier l'outil : une demi-journée de formation doit être dispensée par Infos Jeunes qui n'a pas été en mesure de le faire pour l'instant.

Un espace dédié a été aménagé pour les classeurs papier à l'Espace jeunes à GENLIS. Grâce à l'ordinateur portable acquis cette année et l'accès à la plateforme Infos jeunes Box, l'équipe peut aussi, de manière itinérante guider les jeunes selon leurs besoins vers les dispositifs pertinents).

➡ **Appropriation des outils par l'équipe d'animation, Augmentation de l'intensité de la diffusion d'informations et des différents canaux.**

➡ **Création d'un Point Infos Jeunes itinérant**

3. La fréquentation des Espaces Jeunes

Les actions de la PS Jeunes précédente ont a priori amélioré la visibilité et la connaissance des structures jeunesse ; ainsi une nouvelle dynamique de fréquentation s'est enclenchée à l'issue de la crise sanitaire

Il est toujours cependant constaté qu'il y a une large différence entre le nombre de dossiers (environ 90) et le nombre de jeunes qui fréquentent les structures. En effet, seulement une vingtaine de jeunes viennent avec régularité :

- une partie des adhérents s'inscrit uniquement aux sorties et ne fréquente pas l'accueil régulièrement,
- une partie des jeunes ne fréquentent jamais les accueils ; l'adhésion a été prise par leurs parents lors de la constitution des dossiers annuelle de la fratrie pour l'ALSH.

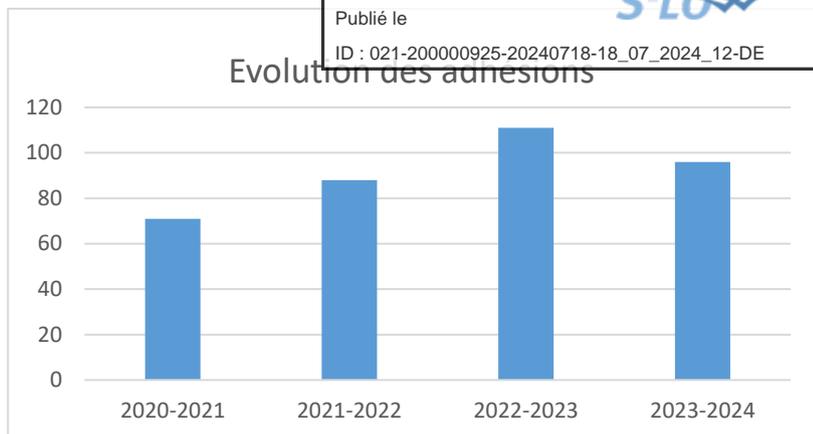
L'assouplissement du fonctionnement, soit le passage en accueil libre dès 11 ans, a également contribué à améliorer la fréquentation.

Adhésions

L'adhésion permet de fréquenter les deux Espaces Jeunes du territoire de la Plaine Dijonnaise pendant une année scolaire, entre septembre et août. En réalité, chaque jeune est lié à un site qu'il fréquente la plupart du temps ; ce qui permet de simplifier la prise en charge lors des sorties.

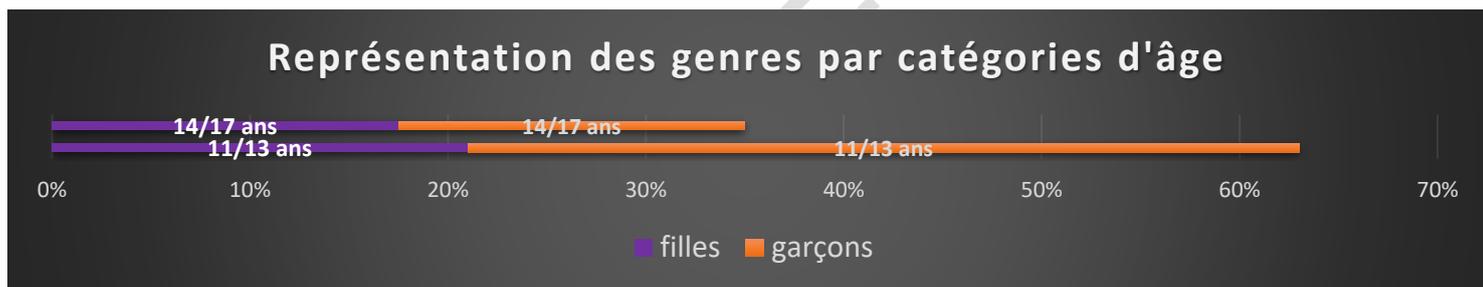
De 2020 à 2023, le nombre d'adhésion est en hausse. En effet, la crise sanitaire avait été provoquée une nette diminution à partir de 2020.

Majoritairement, les adhérents résident à AISEREY, GENLIS et TART. Ce sont les plus denses communes du territoire mais ce sont surtout historiquement des lieux d'implantation de structures jeunes. Pour 2023/2024, un tiers des adhérents fréquentent l'Espace jeunes à AISEREY.



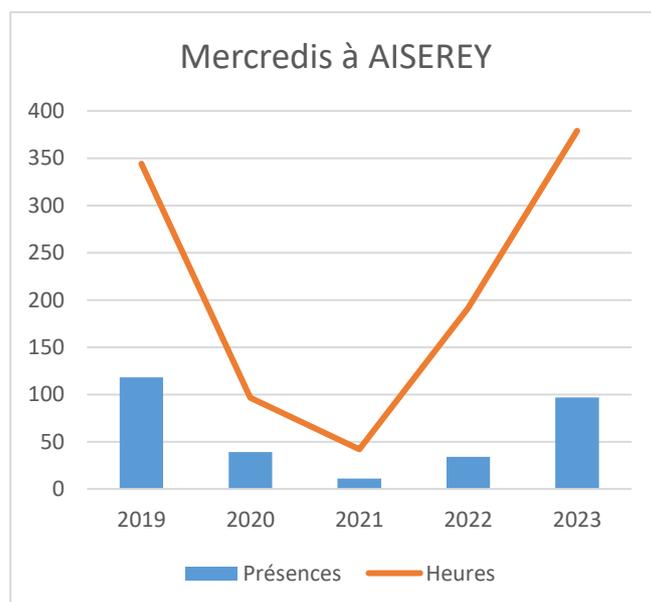
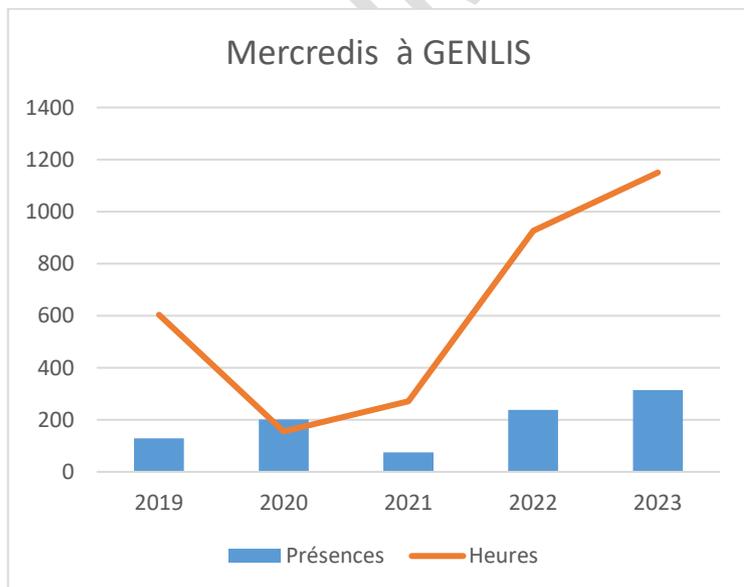
Les Espaces Jeunes mobilisent des adhérents provenant de 16 communes différentes sur les 22 communes du territoire. Il y a aussi quelques adhérents résidant hors territoire à AUBIGNY-EN-PLAINE, BRAZEY-EN-PLAINE, DIJON, PLUVET et SOIRANS.

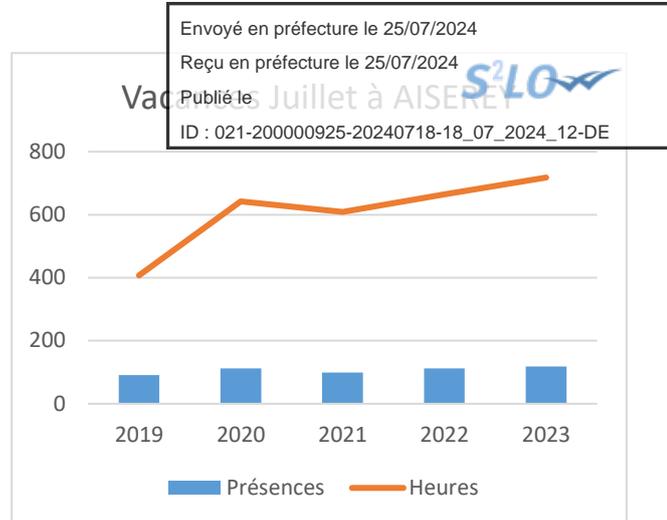
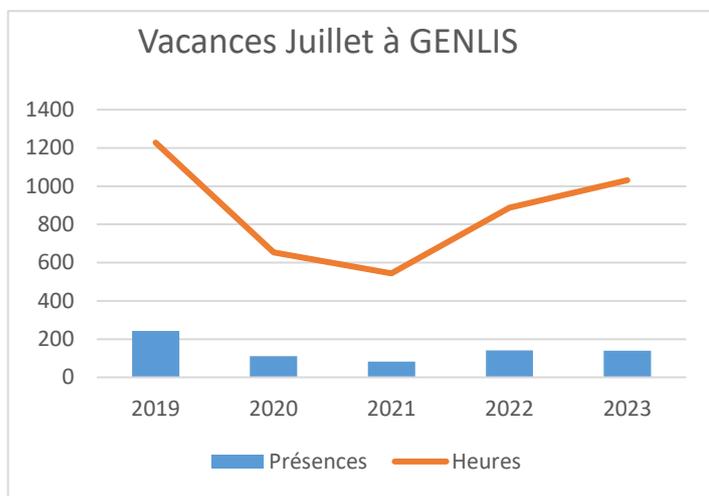
De manière similaire, les proportions de groupe d'âge ou de genre restent les mêmes : 80% des adhérents ont entre 11 et 13 ans, 20% sont âgés de 14 à 17 ans. Globalement, la parité filles/garçons représente 1/3 - 2/3. La présence des filles représente la moitié des présences du groupe d'âge 14/17 ans.



Présences au sein des structures Espaces Jeunes en période scolaire de 2019 à 2023

L'historique et la localisation des deux structures Espaces Jeunes est très différente ; par conséquent l'analyse de la fréquentation est personnalisée en fonction de chaque lieu d'accueil.





Accueil du soir et Mini-Fablab

- Accueil des mardis et vendredis soir

Les créneaux d'accueil du soir ont encore très peu de succès : 32 présences enregistrées le vendredi soir (191 présences à la même période en 2019 avant les périodes de confinement).

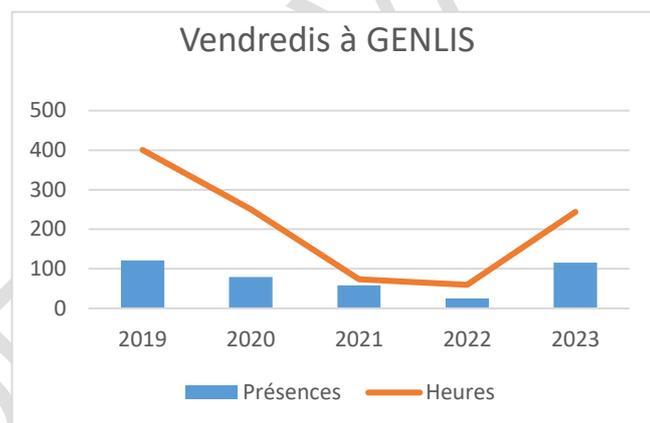
Ce sont donc des temps peu fréquentés. A contrario ce sont les moments privilégiés pour accompagner ou faire émerger les projets.

L'accès à du matériel numérique ou encore webradio est très méconnu, faute de promotion. D'une part la communication orale ne suffit pas et il y a un manque de support de communication, d'autre part les moyens existants ne sont pas assez utilisés (PDN).

Quelques jeunes âgés de 18 à 25 ans privilégient cependant ces temps pour venir ponctuellement nous saluer, demander de l'aide ou de l'information et s'investir même pour Festi'jeunes

→ **Ce créneau d'accueil en soirée répond à un réel besoin des plus âgés et doit être maintenu,**

→ **Une promotion plus intense doit être réalisée pour l'Atelier Mini-fablab, qui sera maintenu selon les compétences du profil recruté.**



4. Analyse de l'équipe d'animation

Les points cités sont similaires au diagnostic fait avant la PS jeunes précédente

La raison d'être des structures jeunes se voudrait éloignée d'un simple mode de garde alternatif ou encore d'une compilation de loisirs de consommation : il est donc précisé dans le projet pédagogique que ces structures doivent être des lieux ressources permettant aux jeunes d'exprimer et de mettre en place leurs idées ainsi que d'être accompagnés dans leurs projets.

Pour autant il est constaté que :

- La perception des lieux par le public n'est pas en cohérence avec ces principes,
- Le public s'investit peu dans des projets, à l'exception de la construction des séjours,
- Le public est très jeune et souvent présent par la volonté des parents.

Toutefois la dynamique de la PS jeunes précédente a permis :

- Une meilleure visibilité et un renouvellement du public,
- Un meilleur investissement dans d'autres types de projets : animation de Festi'jeunes, éco-chantiers, création d'une association junior, restauration des jeux de ludothèque

Plusieurs points d'analyse ont pu être identifiés par l'équipe d'animation :

- a) En règle générale, il est difficile pour le public accueilli de s'engager et de mener des projets sur le long terme. La plupart viennent régulièrement au sein des Espaces jeunes pour se retrouver et se détendre, sans avoir envie de développer des projets précis. Il faut beaucoup de persévérance à l'équipe pour amener le public à pratiquer des activités, même anodines. D'autres encore, très occupés par leurs activités associatives, ne sont présents que pour participer aux activités spéciales et sorties attractives. La temporalité des jeunes n'est pas toujours en adéquation avec un fonctionnement de la Collectivité, basé sur l'anticipation pour le confort de tous les services. D'un point de vue psychologique, les adolescents vivent dans l'instant présent et leurs envies y sont particulièrement liées. Ils ont, selon leur maturité, beaucoup de difficultés à se projeter dans un avenir lointain.

Bien qu'ils soient davantage autonomes, les jeunes ne maîtrisent absolument pas leur emploi du temps qui est lié au rythme de vie familial ; par conséquent leur présence dans la structure se décide davantage au jour le jour. De plus, actuellement, les jeunes vivent dans une société de consommation caractérisée par un rythme effréné, une mouvance permanente des modes et une instantanéité liée au monde virtuel ; ce qui ne favorise pas leur adhésion à un système d'anticipation de grande ampleur.

Si les jeunes savent que l'équipe d'animation est à leur écoute, ils connaissent également toutes les contraintes qui repousseront la mise en place de leurs idées à un avenir lointain et cela limite, peu à peu, l'expression spontanée. Ainsi, ils perdent l'habitude de soumettre leurs envies et s'organisent ensemble au-dehors car ils sont conscients de l'incapacité des Espaces Jeunes à répondre à leur demande à court terme. Il est question ici de demandes d'activités basiques telles faire une sortie à DIJON, préparer un goûter, ou organiser un tournoi de tchoukball qui nécessitent à l'heure actuelle un délai important lié aux procédures.

→ **Cela impacte donc clairement l'expression de projets plus ambitieux et les adolescents ont une perception des structures davantage proche d'un accueil de loisirs traditionnel, trop cadré par un planning, plutôt que d'un lieu où il est possible de concrétiser des projets.**

- b) L'implantation du lieu d'accueil à GENLIS semble être devenu un frein à sa popularité. En effet, à GENLIS, la structure Espace Jeunes actuelle est implantée au sein de l'Accueil de Loisirs et du Centre Social. Ce type de public, en particulier les plus âgés, aspire à davantage d'indépendance ainsi qu'à une certaine forme de distanciation avec ce lieu lié davantage à l'enfance et la petite enfance.

→ **L'Espace Jeunes a besoin d'une identité forte pour le rendre populaire auprès des adolescents. La structure doit être accessible facilement et sa localisation est un élément très important.**

Le lieu doit être dédié à l'accueil de ce public et ils doivent se l'approprier comme étant « leur » espace : la salle Ados est, depuis plusieurs années, également utilisée par tout type de public (enfants, adultes) afin d'optimiser l'occupation de la salle et répondre aux besoins de tous les services.

→ **Bien que le lieu soit un réel atout pour une passerelle entre l'Accueil de Loisirs et l'Espace jeunes, l'environnement général de la salle ne permet pas aux jeunes d'être uniquement entre pairs.**

- c) La communication des actions envers le public n'est pas assez adaptée à ce public : les jeunes ont besoin de visuels très attrayants et surtout actuels. Cela influe sur leur perception des structures. Les informations sur le site internet ne sont pas assez claires et peu dissociées de celles concernant l'Accueil de Loisirs et le chemin pour y accéder est particulièrement long. A GENLIS, la signalétique du lieu est presque inexistante et peu visible.

La plaquette jeunesse éditée en 2023, résume les actions jeunesse mais est arrivée trop tardivement pour servir le projet de la Ps Jeunes précédente.

→ **Mobiliser le public adolescent nécessite une communication dédiée, accessible, régulière et attractive, qui est indissociable du travail de rencontre réalisé par l'animateur.**

→ **La méconnaissance de la structure souligne l'importance d'un également la méfiance des jeunes vis-à-vis de ce qu'ils ne connaissent**

→ **La perception de la structure à GENLIS est très liée à la notion de garde d'enfant : l'implantation du local et le fonctionnement doivent se dissocier davantage des accueils de loisirs.**

→ **Les problèmes de mobilité sont un facteur qui justifie le déploiement du service d'animation sur l'ensemble du territoire.**

→ **La dimension sportive peut s'avérer être un levier pour encourager les jeunes à construire des projets tout comme celle des séjours.**

Autres éléments de diagnostic relevés par la coordination

Composition et formation de l'équipe :

- Le manque de personnel souhaitant travailler avec des jeunes, et plus particulièrement, le samedi, est un frein au développement des actions jeunesse,
- Ces animateurs interviennent respectivement auprès des publics élémentaires lors de la restauration scolaire, des accueils péri et extrascolaires afin de créer du lien avec les plus grands et ainsi, de promouvoir les Espaces jeunes auprès d'eux. Cependant, les temps de restauration périscolaires avec des collectifs d'enfants très importants ne sont pas toujours vécus positivement par les CM1-CM2 car le cadre est rigide et l'adulte représente l'autorité : cela ne leur donne pas toujours envie de rencontrer ces animateurs en Espaces Jeunes ;
- Tous les animateurs ne sont pas à l'aise avec les rencontres en dehors des structures : ce sont des compétences à développer mais aucune formation n'existe pour cela. Seules la pratique et l'expérience permettent de faire évoluer les habitudes de travail ;
- Afin de développer l'offre en direction de la jeunesse sur tout le territoire, et les actions itinérantes, il est nécessaire d'avoir à disposition des encadrants supplémentaires, de la promotion anticipée et des moyens logistiques réactifs.
- Un approfondissement des connaissances des dispositifs en faveur de la jeunesse est indispensable.

Les 18/25 ans

Il n'y a pas de créneaux d'accueil spécifiques pour les 18/25 ans. Certains jeunes fidélisés quittent la structure et expriment leur déception de ne plus pouvoir y être accueillis.

Le besoin est d'avoir un lieu ressource où ils pourraient :

- Continuer à être accueillis et stimulés dans leurs projets,
- Avoir accès à des informations (jobs d'été, bourse jeunes et aides financières, etc...),
- Bénéficier d'un accompagnement dans le cadre d'un projet individuel ou collectif spécifique,
- Avoir accès à des informations de prévention (santé, addictions, etc...),
- Être écouté de manière confidentielle et orienté en cas de besoin.

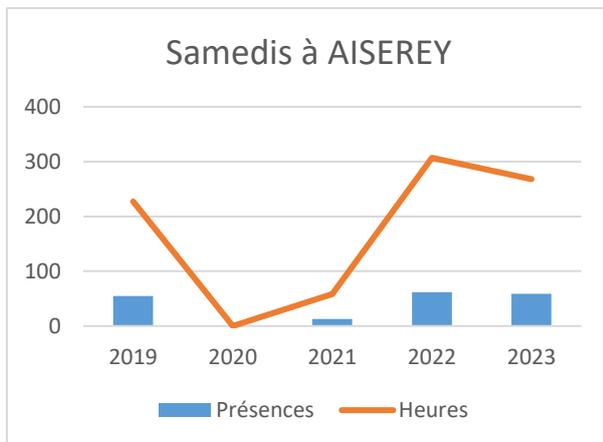
→ **Il peut être pertinent d'étudier la création d'un Point Information Jeunesse (PIJ) avec des permanences itinérantes jumelées aux animations proposées sur tout le territoire.**

→ **Il faut développer des activités ponctuelles spécifiques pour ce public (16/25 ans), avec un éventuel appui partenarial des Apprentis d'Auteuil.**

5. Actions hors les murs

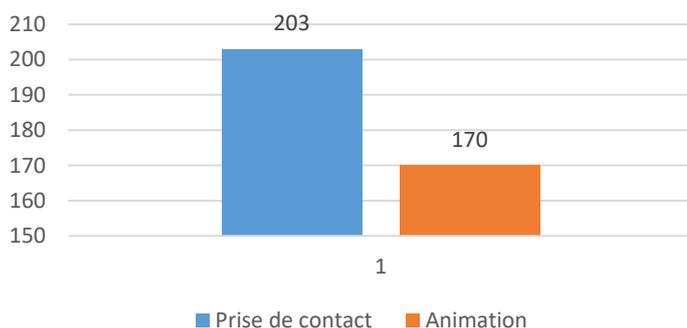
ADO MOUV', animation itinérante à travers le territoire

Le dispositif semble avoir permis une meilleure fréquentation de la structure jeunesse à AISEREY. Les jeunes apprécient rencontrer des jeunes dans d'autres villages.



Au sein des communes, la présence des jeunes est aléatoire et dépend surtout des conditions climatiques et de la promotion faite en amont. Lorsque les jeunes sont présents, ils participent globalement bien à des animations réalisées à la demande.

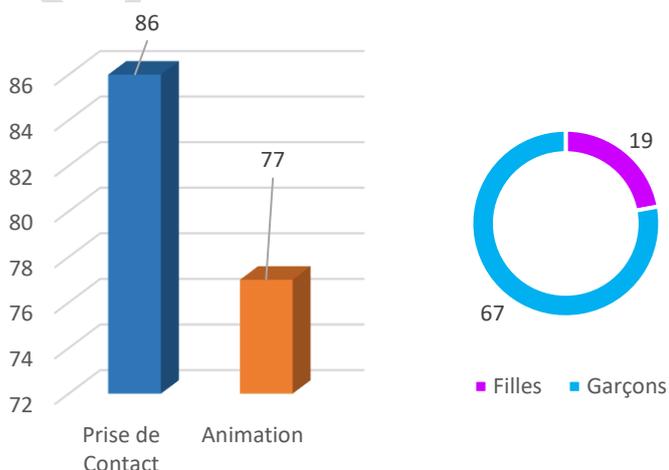
Rapport Prise de contact/Animation



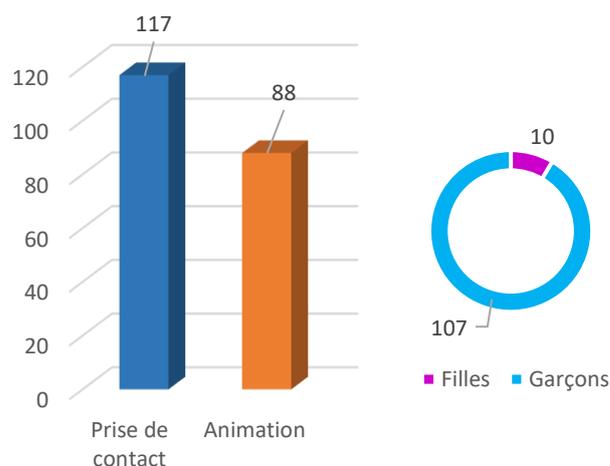
Une majorité des jeunes, soit 83%, sont abordés ou abordent l'équipe, puis participent ensuite à une animation : la présence d'animateurs en capacité de proposer des activités, en particulier sportives, semble donc globalement pertinente et appréciée.

Nombre de Présences et Représentation par genre

Au nord du territoire



Au sud du territoire



Un animateur fait systématiquement le tour du village pour rencontrer les jeunes et les inviter à participer au dispositif. Ceci n'est pas toujours un exercice facile car il s'agit d'aborder des groupes de jeunes qui n'ont parfois absolument pas envie de communiquer avec un adulte qu'ils ne connaissent pas. L'animateur a besoin de se sentir légitime et confiant pour cela : repérer un jeune qu'il connaît dans le groupe facilite le contact. Aussi, la présence hebdomadaire d'un animateur au collège à GENLIS est un atout supplémentaire observé.

Lorsque la météo impose un repli en salle les jeunes préfèrent les jeux de société aux activités manuelles possibles. Partager des moments ensemble est essentiel pour eux, que ce soit entre jeunes du même village ou avec les jeunes déjà adhérents en Espace Jeunes qui représentent une soixantaine de présences supplémentaires et participent avec régularité.

Peu de parents viennent à la rencontre de l'équipe sauf s'ils sont directement sur place. Il est aussi observé qu'il y a un petit nombre d'enfants seuls rencontrés, âgés entre 9 et 10 ans qui participent aux animations en extérieur.

Certains parents et jeunes ont exprimé ne pas savoir ce qu'il s'y passe vraiment et préfèrent un contenu annoncé sur l'activité proposée. Exemple : gaming ou carabine laser.

Ceci est une démarche plus consumériste mais a priori nécessaire pour l'attractivité du dispositif.

Le bilan ADO MOUV' est plutôt positif et certains leviers contribuent à la réussite de l'action tels :

- ⇒ La connaissance de jeunes résidents avant de mener l'action,
- ⇒ L'appui de la commune pour la promotion de l'action est efficace et essentiel,
- ⇒ Selon les lieux, la visibilité est indispensable et il est nécessaire d'investir dans une signalétique attractive (type drapeaux avec logo).

Certains freins existent cependant :

- ⇒ Le manque de promotion,
- ⇒ Le contenu qui laisse place à la participation et n'est pas assez concret,
- ⇒ Le manque d'aisance de certains animateurs avec cette forme d'intervention,
- ⇒ Le manque de lien établi avec les jeunes des communes du sud du territoire au collège,
- ⇒ Le manque de jeunes et d'infrastructures (city, salle) dans certaines communes,
- ⇒ La réticence des jeunes à communiquer avec les adultes, à entrer et à participer,

Lors de cette seconde PS Jeunes, il est nécessaire de veiller à

-  Recruter des profils qualifiés ET adaptés, « Aller au-devant des jeunes » nécessite un profil d'animateur particulier, avec aisance,
-  Développer la programmation avec activités spécifiques et surtout la promotion,
-  S'appuyer sur les Conseils Municipaux de Jeunes pour programmer et sur les communes où le dispositif a très bien fonctionné,
-  Cibler les endroits stratégiques où se situe la jeunesse fragile.

6. Accompagnement de projets

• Les projets de séjours

Les jeunes adhérents s'investissent particulièrement dans la construction de séjours d'été : cela attire les plus de 14 ans qui se mobilisent toujours sur ce type de projet. Ils choisissent, en concertation avec les animateurs, leur mode d'hébergement et leur programme d'activités. Les jeunes s'impliquent également dans la préparation logistique du séjour (préparation de malles, montage de campement, etc...) :

→ **L'élaboration des séjours est un levier favorisant la participation active des jeunes.**

• Festi'jeunes

Depuis 2023, un évènement annuel visant les objectifs suivants est organisé :

- Mettre en oeuvre des animations originales de qualité, permettant le divertissement et la prévention,
- Valoriser le public Jeunesse en lui permettant d'être acteur de l'évènement,
- Améliorer la visibilité et la connaissance de l'action Jeunesse sur le territoire,
- Renforcer l'action partenariale et transversale pour la Jeunesse

Il s'agit de proposer un évènement festif pour les jeunes, organisé avec les jeunes et les professionnels sur la Plaine Patouillet à GENLIS, soit un après-midi composé d'ateliers et une soirée animée par des jeunes adhérents des Espaces Jeunes, actuels et anciens, et par des professionnels. Le contenu serait le suivant :

- Initiations à différentes disciplines sportives proposées par des jeunes et des animateurs, des associations (basket-ball, roller, e-sport,...) avec concours,
- Ateliers créatifs proposés par des jeunes et des animateurs (tattoo, créations de porte-clés,...),
- Un espace détente avec un stand ludique de consultation du public pour améliorer l'offre existante,
- Un espace Boisson/ restauration géré par la Junior Association
- Des animations visant la prévention dans divers domaines : soit prévention routière en trottinette électrique, initiation aux gestes de premiers secours, la santé par des partenaires professionnels,
- Des ateliers d'information et de promotion des différents services existants (loisirs, santé, emploi),
- Une soirée dansante animée par un jeune et l'équipe d'animation Espace Jeunes avec implication de parents volontaires.

→ **maintenir cette dynamique, en impliquant toujours davantage les jeunes.**

• Soirées Parents/Ados

En perte de vitesse, ces animations impliquent moins les jeunes qu'auparavant. Un travail est à réaliser pour les mobiliser de nouveau activement.

• Une animation pour la Fête du jeu ou Festi 'Familles avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise

→ **Chacun de ces projets permet l'implication de chacun et répond au besoin de valoriser l'engagement des jeunes.**

• Association Junior

En 2023, une junior association a été créée, notamment grâce à la première tentative de création en 2022 et son échec.

→ **Ce dispositif doit continuer à être promu auprès du public car il constitue un véritable levier pour favoriser l'autonomie,**

→ **L'association Junior nouvellement créée doit être soutenue**

7. Les relations avec les partenaires

• Les autres structures jeunesse

La création d'un réseau d'animateurs jeunes a été tenté avec des structures jeunesse situées à proximité. Malheureusement, cela n'a pu aboutir suite aux impératifs des uns et des autres. Le fait d'être situé en dehors de DIJON n'est pas facilitant, tout comme les procédures différentes.

Néanmoins, un groupe de la MJC l'Essentielle a pu parti en séjour avec le groupe de la Plaine Dijonnaise en février 2023. Depuis l'année passée, les Espace Jeunes de la Plaine Dijonnaise ont également été invités à une journée Gaming avec l'accueil jeunes de LONGVIC ou encore à un tournoi de sport avec l'accueil jeunes de PONTAILLER/SAONE ; nos structures sont davantage connues et valorisées grâce à Ener'Jeunes.

Tournoi ÉNERJEUNES

La dynamique des tournois Ener'jeunes est plutôt bonne et le dispositif est devenu davantage populaire auprès des structures jeunesse environnantes.

Chaque année, il est proposé à d'autres structures de jeunes de proximité de participer à des activités communes type tournois sportifs. Ce projet proposé par un animateur contractuel (niveau BPJEPS) visait à rassembler des groupes de jeunes de divers horizons (rural et urbain) autour de différents sports afin de favoriser l'interconnaissance et diminuer les a priori et les clichés. Cette idée a été présentée pour répondre à l'appel à projet Valeurs de la République de la Caisse d'Allocations Familiales en 2019. Depuis 2021, ces tournois sont organisés avec régularité. Les rythmes et les procédures de chaque entité sont complexes à synchroniser. La MJC des Grésilles est un partenaire qui souhaiterait solliciter davantage les Espaces Jeunes de la Plaine Dijonnaise mais la nécessité d'anticipation ne permet pas de répondre présents aux diverses invitations.

→ **Une structure de jeunes a besoin de souplesse pour s'adapter au rythme d'autres partenaires.**

→ **Un manque de relations entre professionnels de la jeunesse existe réellement en milieu rural.**

• Les établissements scolaires

Ecoles élémentaires

Depuis la crise sanitaire, il n'y a plus de demande d'intervention pour présenter les structures jeunes aux classes de CM2 en fin d'année scolaire, auprès des écoles élémentaires du territoire. Quelques-unes acceptaient auparavant une présentation orale avec une distribution de plaquettes. Une seule école a participé aux ateliers jeunesse CTG et le lien n'est pas assez exploité.w<

→ **Une présentation au sein des structures Espaces jeunes pourrait être plus efficace avec la participation de la classe de CM à une animation pour établir un meilleur contact avec les animateurs.**

Collèges

Depuis quatre ans, il existe un partenariat avec le collège Albert Camus à GENLIS qui accueille une partie des jeunes du territoire, résidents au sein des communes de BEIRE-LE-FORT, CESSÉY-SUR-TILLE, CHAMBEIRE, COLLONGES-ET-PREMIÈRES, GENLIS, IZIER, LABERGEMENT-FOIGNEY, LONGCHAMP, LONGEAULT-PLUVAULT, MARLIENS, PLUVET et VARANGES.

Une autre partie des jeunes du territoires est scolarisée dans d'autres établissements :

- Les élèves résidents à AISEREY, BESSEY-LES CITEAUX, ÉCHIGEY, IZEURE et TART sont scolarisés au collège Georges BRASSENS de BRAZEY-EN-PLAINE,
- Les élèves résidents à IZIER sont scolarisés au collège Camille CLAUDEL à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR,
- Le collège Roland DORGELES de LONGVIC accueille les élèves résidents à FAUVERNEY, LONGECOURT-EN-PLAINE, ROUVRES-EN-PLAINE et THOREY-EN-PLAINE.

Ces établissements ont été contactés plusieurs fois pour une demande d'au mais aucune suite n'a été donnée de leur part.

Le collège de BRAZEY-EN-PLAINE avait répondu favorablement à une demande d'interventions sur des temps méridiens cependant la volonté politique n' a pas validé cet élan.

Il y a un réel manque d'éléments sur les attentes et besoins des jeunes au sud du territoire et il est difficile d'entrer en contact avec eux. La présence au collège de GENLIS depuis plusieurs années facilite le travail de l'animateur lorsqu'il souhaite aborder des jeunes dans la rue.

- **Le lien avec les élèves facilite le contact « hors les murs » ,**
- **Une relance pour la diffusion d'informations via les collèges doit être de nouveau enclenchée.**

Au cours de l'Atelier jeunesse CTG, la Principale du Collège de GENLIS a fait part de besoins concernant l'accompagnement à la scolarité des collégiens. Elle doit transmettre des données en ce sens.

- **La création d'un CLAS pour le second cycle nécessite une analyse des besoins.**

Lycées

Le lycée Henri MOISAND, lycée des métiers de la céramique, est situé sur le territoire à LONGCHAMP. L'établissement de secteur est le lycée PRIEUR de la CÔTE D'OR à AUXONNE ; cependant de nombreux jeunes poursuivent leurs études à DIJON, selon les spécialités choisies.

- **Ce sont des lieux pertinents pour diffuser de l'information sur les différents dispositifs en faveur de la jeunesse.**

- **Le soutien à la parentalité avec le Centre Social**

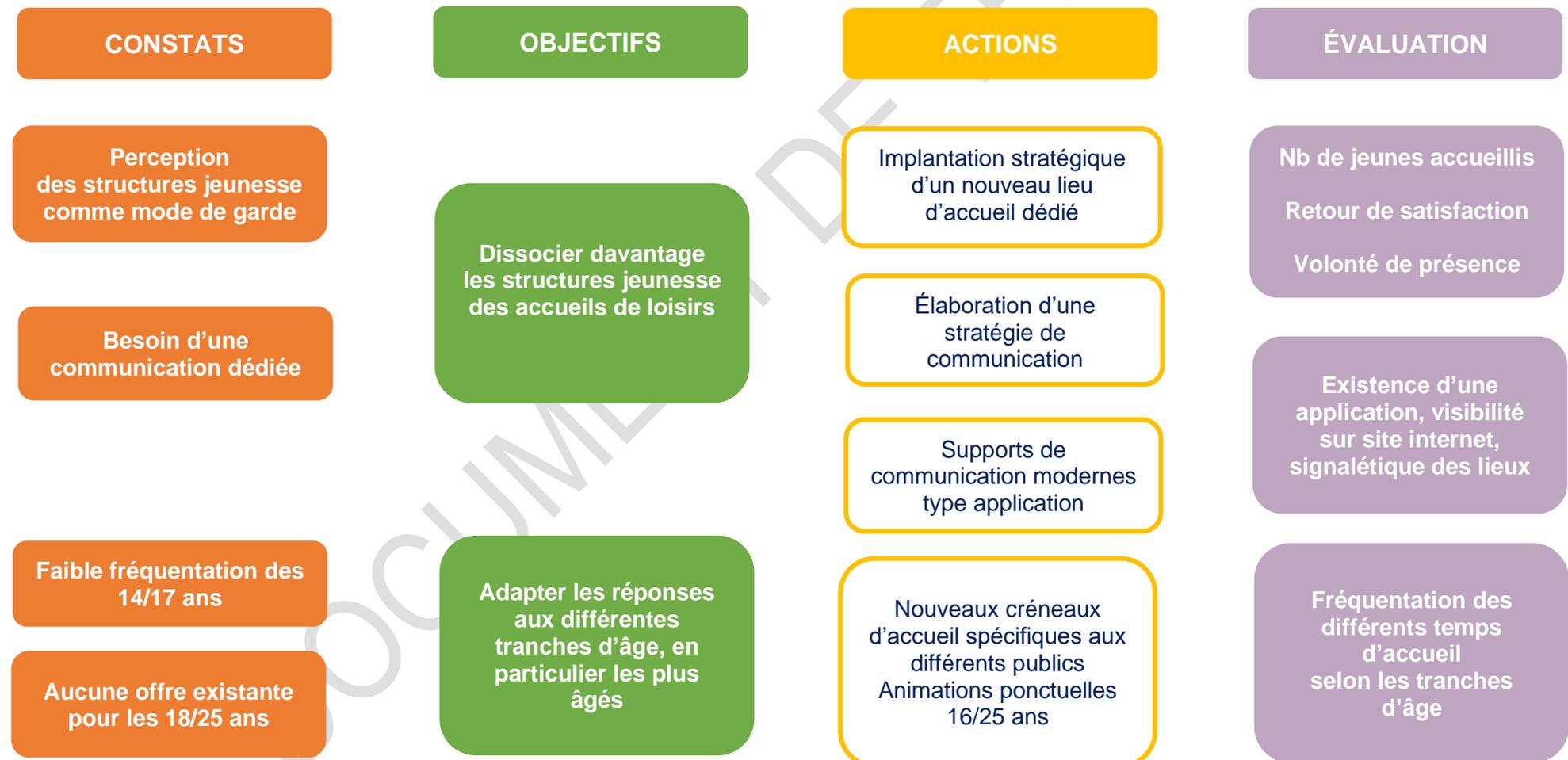
L'atelier parentalité de la CTG a relevé l'importance d'actions de soutien aux parents d'adolescents sur différentes thématiques, en particulier celle de la prévention de l'utilisation des écrans. Le Projet Social a également un axe de travail autour du soutien à la parentalité.

- **les soirées parents /ados peuvent être construites avec une certaine méthodologie centrée sur l'activité ludique afin de créer du lien et recenser les besoins des familles d'adolescents.**

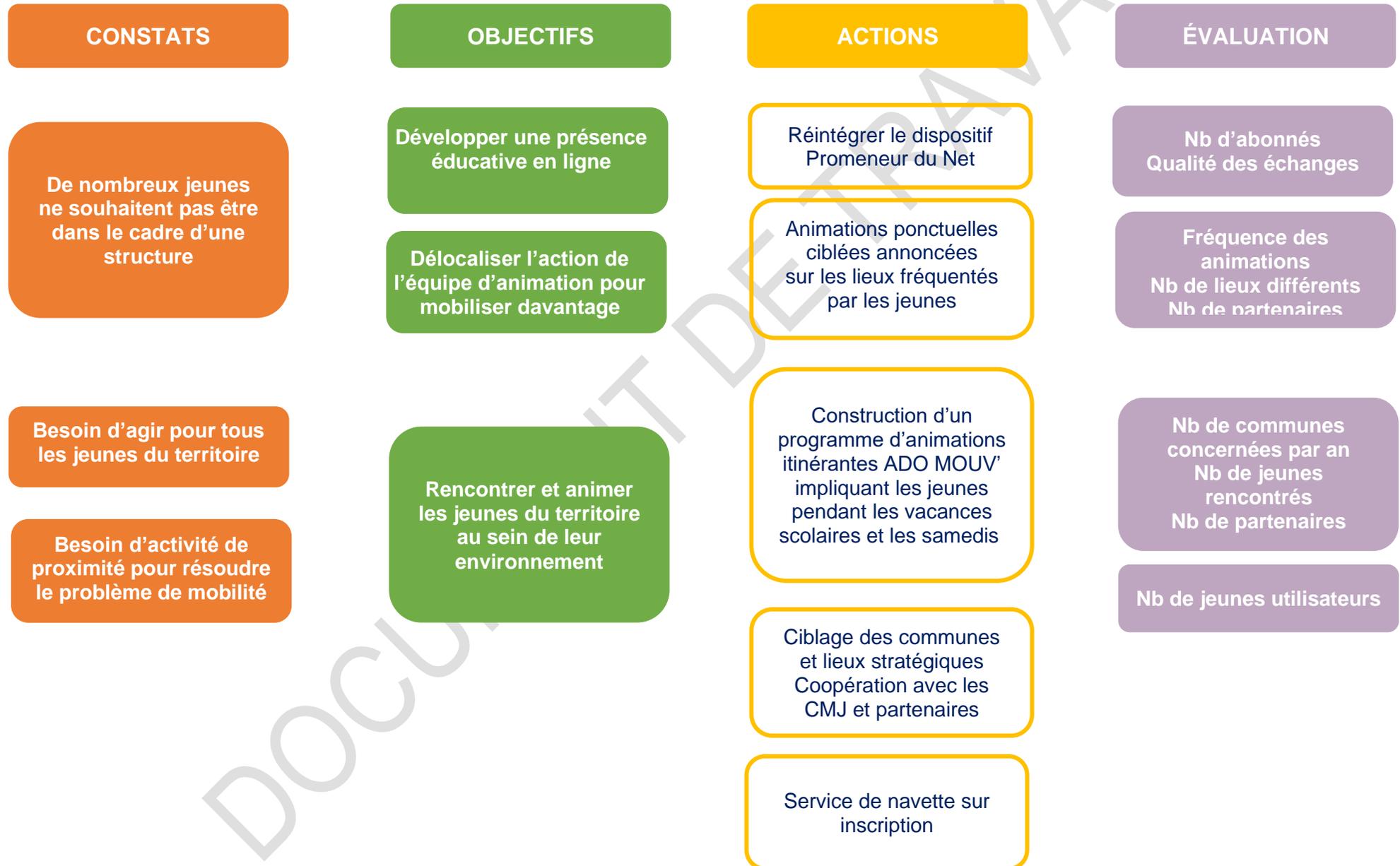
V. Description du Projet

1. Objectifs

Objectif PS JEUNES : Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour répondre aux besoins des différentes jeunes



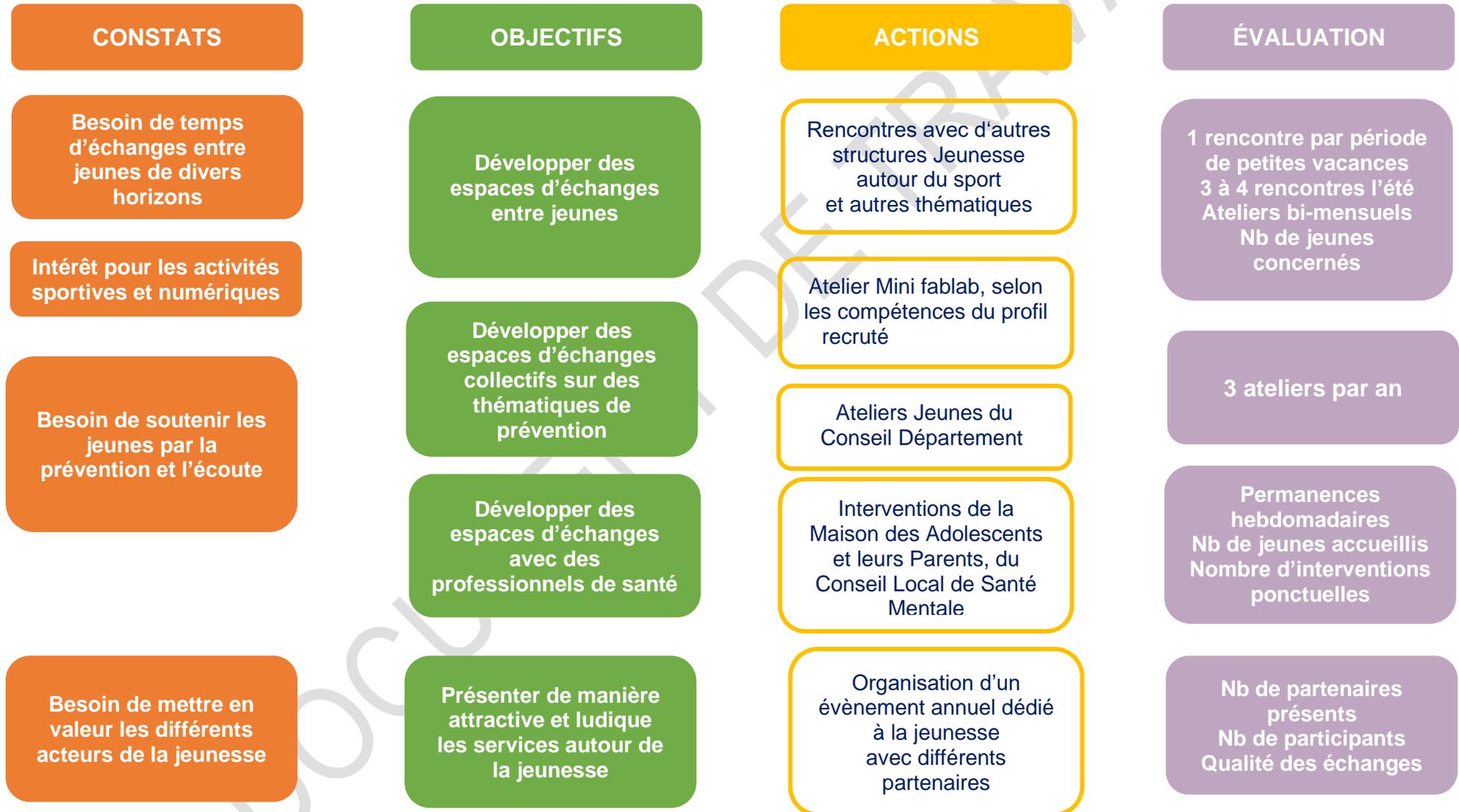
Objectif PS JEUNES : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures



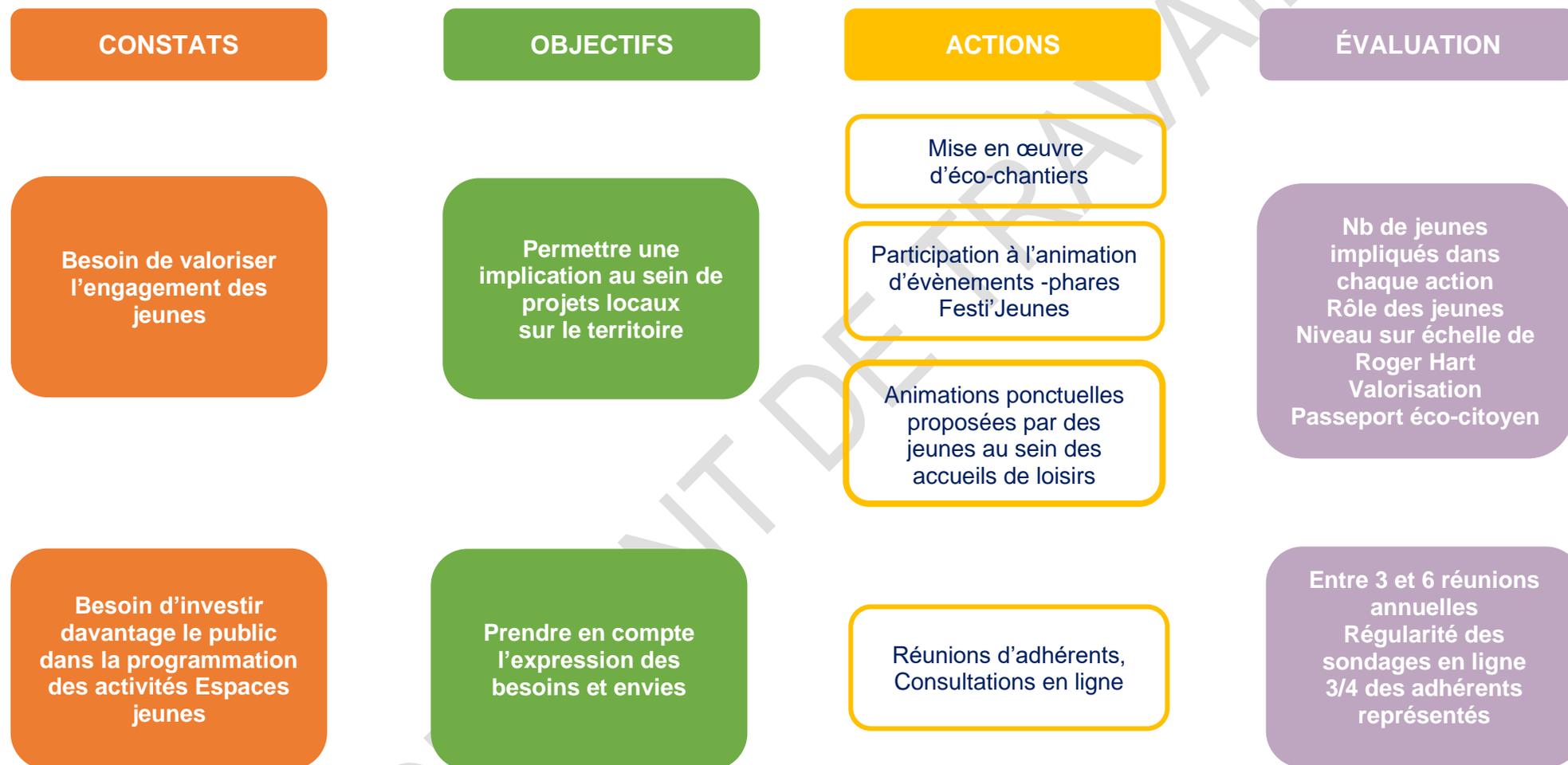
Objectif PS JEUNES : Permettre davantage de prise d'initiative et accompagner les projets



Objectif PS JEUNES : Développer des espaces d'échanges entre jeunes et professionnels et entre pairs



Objectif PS JEUNES : Favoriser leur participation à la vie des structures et à la vie locale



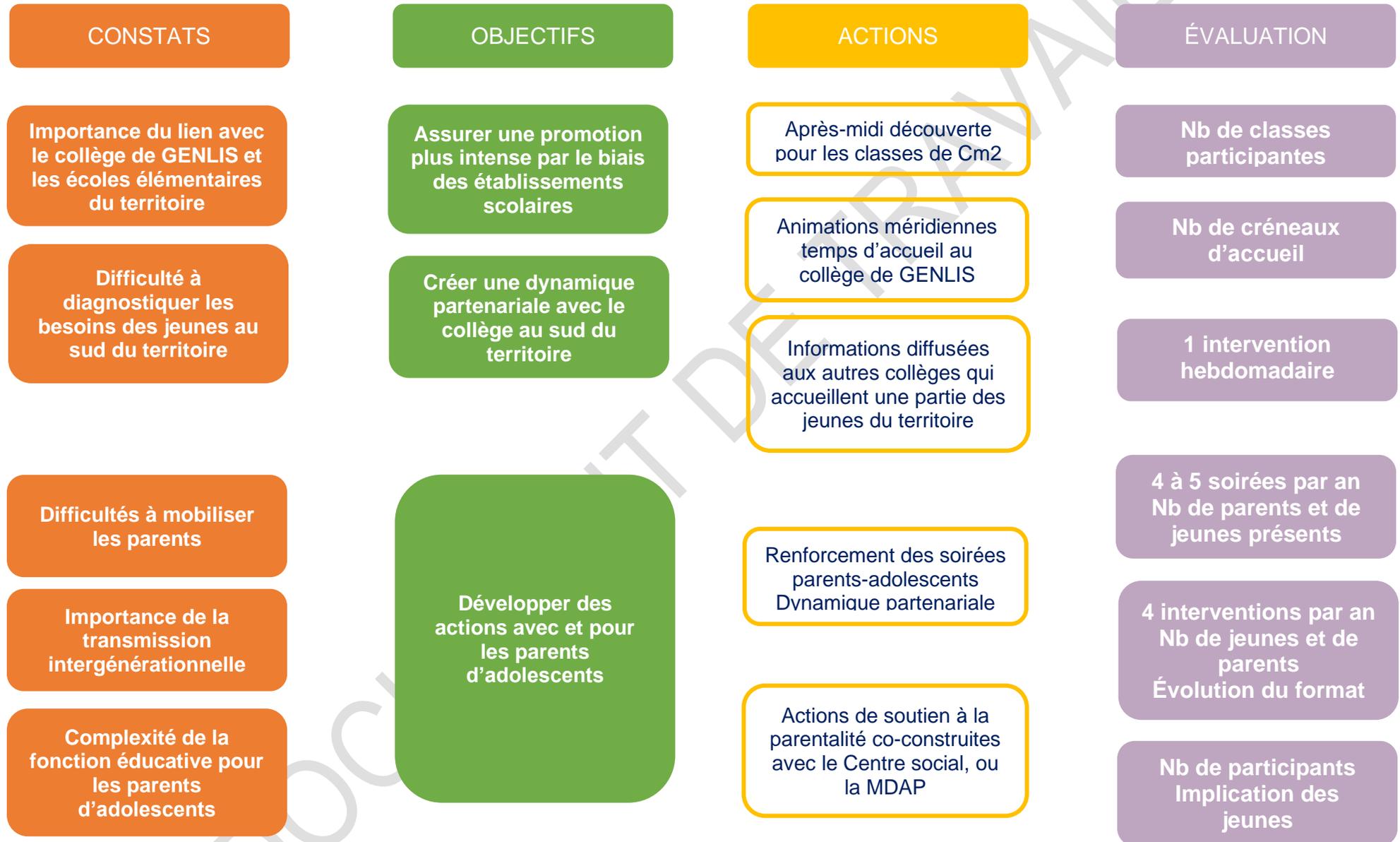
Objectif PS JEUNES : Créer et renforcer les liens des structures jeunesse avec d'autres acteurs du territoire, et avec les parents

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

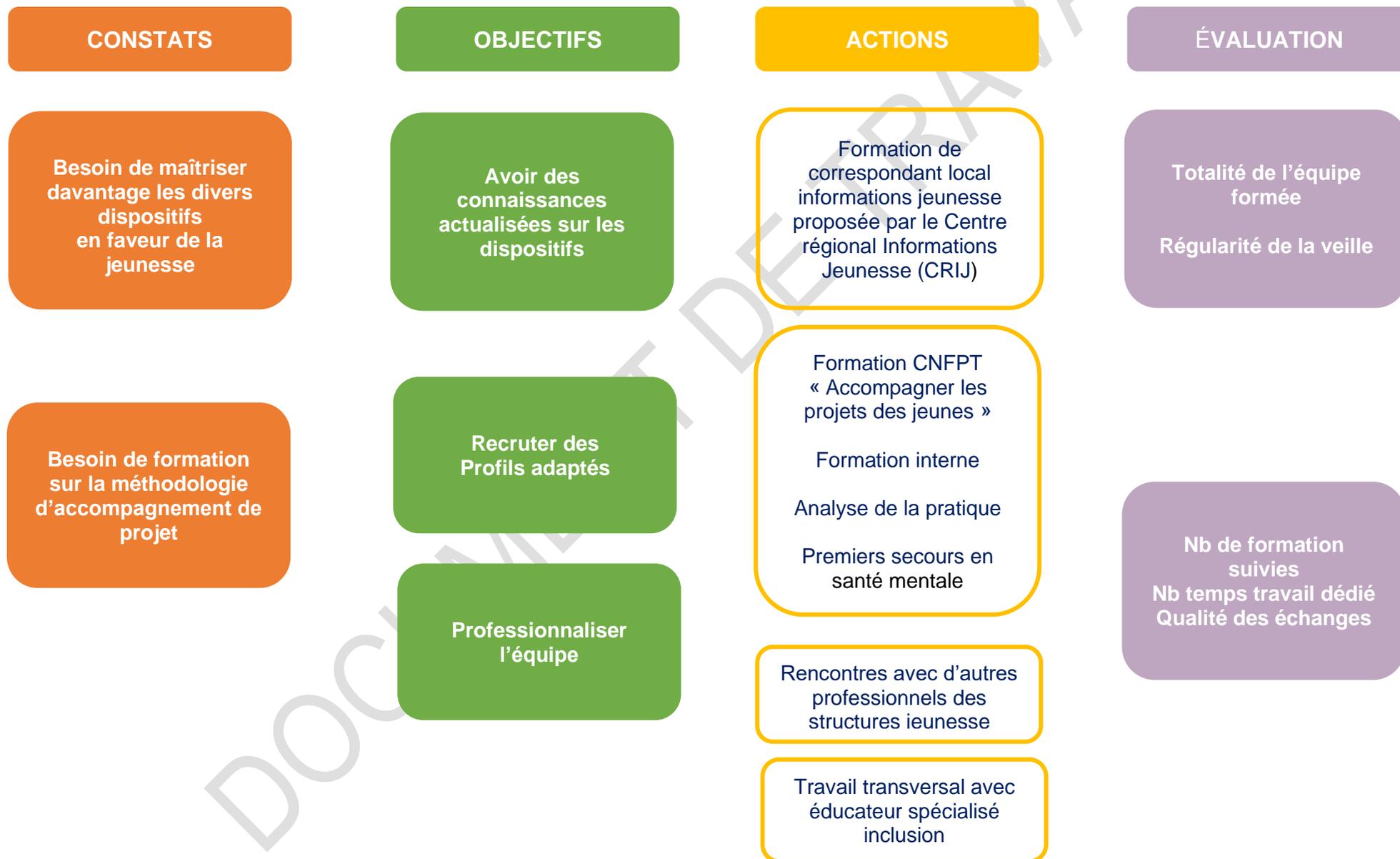
Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le

ID : 021-200000925-20240718-18_07_2024_12-DE



Objectif PS JEUNES : Consolider la fonction éducative des équipes agissant avec le public 1

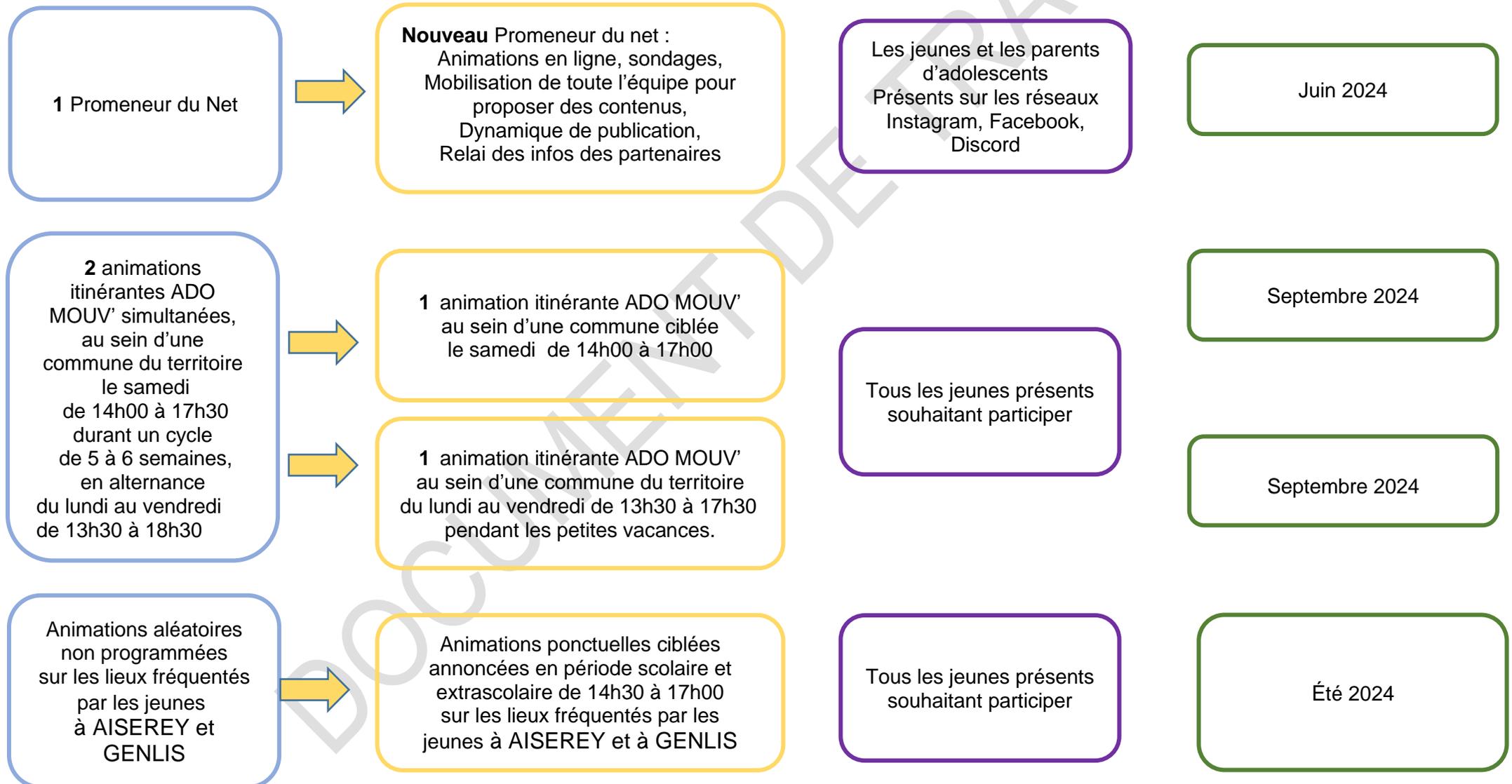


2. Plan d'actions

Le plan d'action du projet comporte des actions évolutives, des actions nouvelles et un maintien d'actions existantes. Celles-ci sont classées par ordre de prévisionnelle, et classées avec un rappel des objectifs visés.

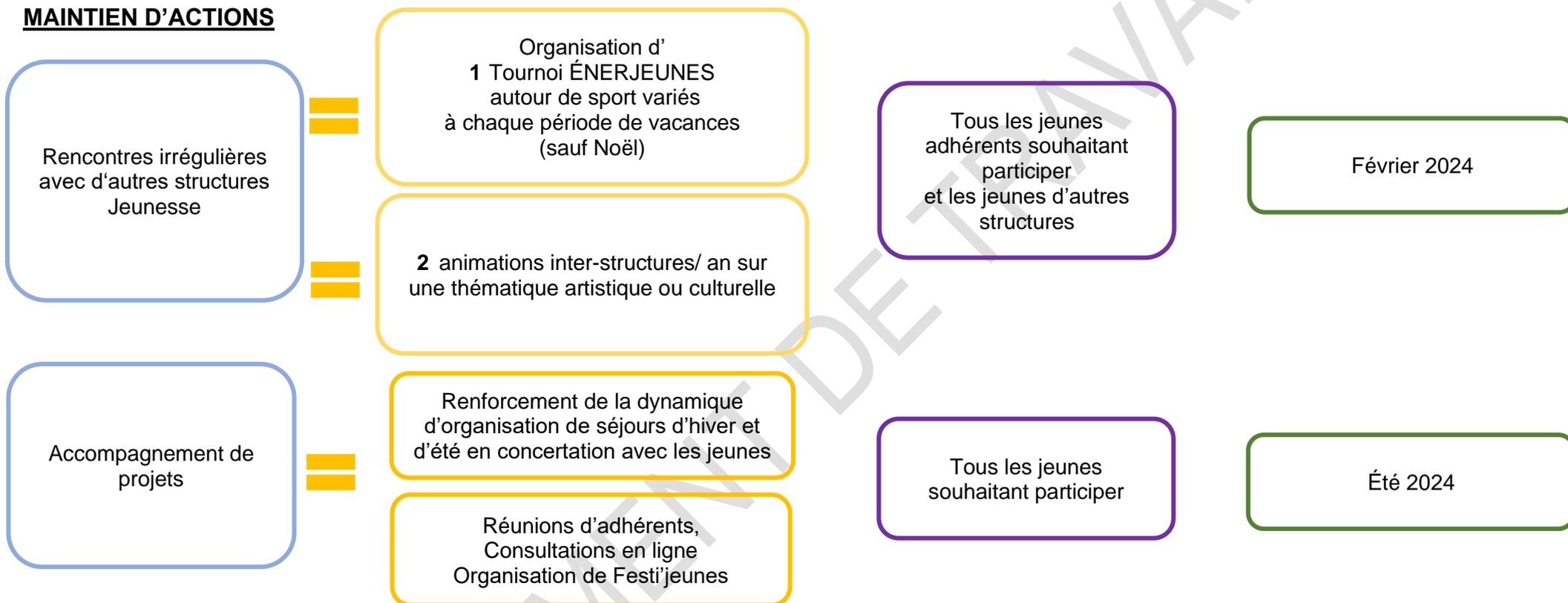
- « Aller vers » un public ne fréquentant pas la structure jusqu'à présent : actions « hors les murs »,
- Mobiliser le public en assurant la promotion du rôle des structures jeunes et des dispositifs en faveur de la jeunesse.

ÉVOLUTION D' ACTIONS



- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,
- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations,
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.

MAINTIEN D' ACTIONS



ÉVOLUTION D' ACTIONS



- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.

ACTION NOUVELLE



**Permanences
Infos Jeunes itinérantes,**
 au sein des communes du territoire en
 parallèle de l'action ADOMOUV', soit
 les samedis et durant les petites
 vacances de 14h à 17h

Tous les jeunes présents
souhaitant s'informer

Septembre 2025

ACTION NOUVELLE



Constitution d'un comité
des acteurs jeunesse, rencontres
régulières de l' atelier CTG

Acteurs de la jeunesse

Juin 2024

ACTION NOUVELLE



Etude pour un CLAS Second cycle

Tous les jeunes ciblés
par le collège

2025 /2026

- Développer la citoyenneté, la participation chez les jeunes,
- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation,
- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,
- Accompagner les jeunes vers davantage d'autonomie.

MAINTIEN D'ACTIONS



Ateliers Jeunes du Conseil
Départemental
Thématiques choisis selon les
besoins à raison de 3 ateliers par an

Tous les jeunes
adhérents souhaitant
participer

Été 2024



Soutien de l'Association Junior
Promotion auprès des jeunes du
dispositif

- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité des jeunes,
- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation chez les jeunes,
- Accompagner les jeunes vers l'autonomie,
- Valoriser les projets et réalisations des jeunes,
- Contribuer à développer le partenariat local.

MAINTIEN D' ACTIONS



Participation à l'animation d'évènements -phares Festi'Familles, Fête du jeu

Tous les jeunes adhérents souhaitant participer

Juin 2024



Animations ponctuelles proposés par des jeunes au sein des accueils de loisirs type grand jeu, spectacle durant les vacances

Tous les jeunes adhérents souhaitant participer

Eté 2024



Mise en œuvre de éco-chantiers au sein des communes du territoire intéressées, en partenariat avec l'association HUMAN POSITIVE EFFECT

Tous les jeunes adhérents souhaitant participer

2025



FESTI'JEUNES

Organisation d'un évènement annuel dédié à la jeunesse avec différents partenaires : les services et dispositifs en faveur de la jeunesse seraient présentés par le biais de stands d'informations et d'ateliers ludiques. Les projets de jeunes seraient mis en valeur et exposés. Des animations spécifiques type concert, atelier manga, cellograff', etc... seraient proposés.

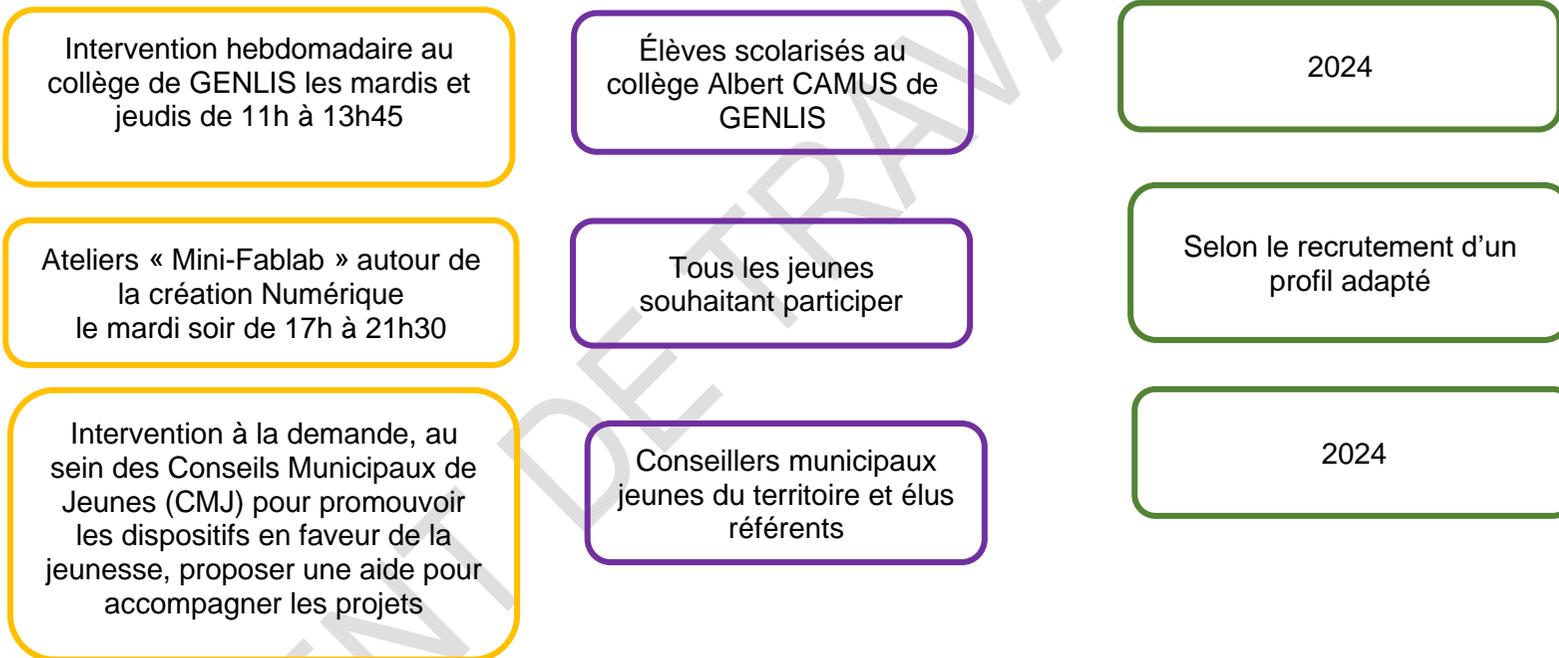
Tous les jeunes souhaitant participer

Acteurs : MILO, ADOSPHÈRE, Infos Jeunes (CRIJ), médiathèques et associations volontaires, les adhérents Espaces Jeunes, les CMJ, etc..

2024

- Contribuer à développer le partenariat local,
- Mobiliser le public en assurant la promotion du rôle des structures jeunes,
- Accompagner les projets.

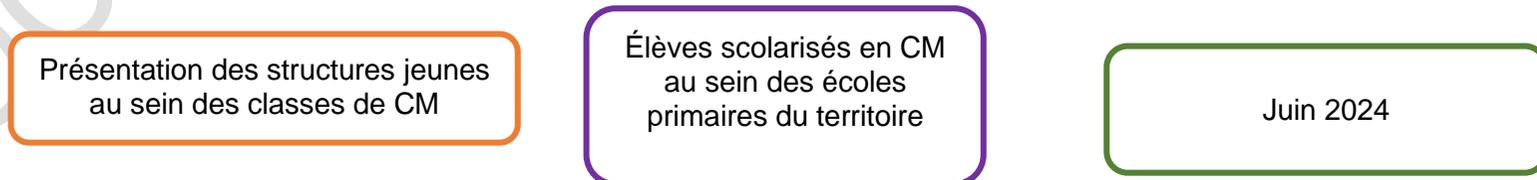
MAINTIEN D' ACTIONS



ÉVOLUTION D' ACTIONS



ACTION NOUVELLE



- Répondre aux besoins des différents publics jeunes

ACTION NOUVELLE



Nouveaux créneaux d'accueil du soir, spécifiques aux différents publics notamment les 15/25 ans)

ACTION NOUVELLE



Implantation stratégique d'un nouveau lieu d'accueil dédié aux jeunes

Tous les jeunes adhérents souhaitant participer

Septembre 2025

2025/2026

DOCUMENT DE TRAVAIL

3. Modalités de mise en œuvre

- **Amplitude de fonctionnement** (accueil dans les locaux et actions hors les murs) :

PS Jeunes « les structures »

Espaces Jeunes 11/17 ans

En période scolaire :

- Ouverture durant les 36 semaines scolaires
- Fermeture exceptionnelle 2 mercredis/an « Journées Pédagogiques »,
- Créneau d'accueil identique à AISEREY et à GENLIS, soit 5 heures hebdomadaires :
 - Le mercredi de 13h30 à 18h30.

En période de vacances scolaires :

- Ouverture à chaque période de petites et grandes vacances,
- Créneau d'accueil identique à AISEREY et à GENLIS, soit 25 heures hebdomadaires,
 - Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.
- Horaires variables en fonction des activités proposées (sorties, soirées).

PS JEUNES « Actions Hors les Murs »

En période scolaire :

Créneaux d'animation Collège

- Durant les 36 semaines scolaires,
- à GENLIS :
 - les mardis et jeudis de 11h15 à 13h45,
 - les récréations matinales du mardi et jeudi

Maraude/animations ponctuelles Plaine Patouillet

- les mardis et vendredis après le collège

PS Jeunes « les structures »

Soirées Accueils Jeunes 11/13 ans et 14/17 ans

(Possibilité d'accueil ponctuel pour les 18/25 ans)

- Ouverture durant les 36 semaines scolaires,
- Les mardis et vendredis soirs de 17h00 à 21h30.

PS JEUNES - « Actions Hors les Murs »

ADO MOUV' = Animation et Infos Jeunes itinérantes

En période scolaire :

- Cycle de 4 à 6 samedis durant les 36 semaines scolaires,
- Sauf exception : les samedis précédents chaque période de vacances,
- Au sein d'une commune-cible en alternance entre le nord et le sud du territoire :
 - de 13h30 à 18h00 pour les adhérents (navettes depuis les structures),
 - de 14h00 à 17h30 pour les jeunes résidents au sein de la commune.

En période de vacances scolaires :

- Animation itinérante ADO MOUV' à chaque période de petites vacances,
- Sauf exceptions : période des vacances de Noël et lors de la semaine du séjour d'hiver
- Au sein d'une commune en alternance entre le nord et le sud du territoire :
 - du lundi au vendredi de 14h à 17h30.

- **Modalités d'intervention des animateurs pour mobiliser les jeunes « hors les murs »**

Différents types d'interventions « hors les murs » sont proposées, parfois individuelles, parfois collectives. Ces actions visent des objectifs sensiblement différents mais sont complémentaires.

Voir Fiche-Action pour « Aller vers le public jeune hors les murs » en annexe.

- **Modalités d'intervention pour rendre les jeunes acteurs au sein des structures et stimuler l'engagement**

Voir Fiche-Action « Accompagner un projet de séjour » en annexe.

- **Modalités de présence des animateurs sur internet et sur les réseaux sociaux :**

Un nouvel animateur entrera dans le dispositif dès que possible avant l'été 2024.

- **Modalités d'inscription et tarification :**

- L'adhésion annuelle est plafonnée à 10 euros pour les résidents du territoire,
- La tarification d'1 euro liée aux activités extérieures sans prestation dans un rayon de 30 kilomètres hors territoire est supprimée,
- L'accès aux structures Espaces Jeunes est possible en accueil libre sans conditions horaires restrictives dès 11 ans.

Les actions du projet PS Jeunes

	OUI/NON	Si oui, préciser :
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles aucune inscription préalable n'est demandée ?</i>	OUI	ADO MOUV' (Animations et Permanences Infos Jeunes Itinérantes),
<i>Existe-t-il des actions pour lesquelles il n'est pas demandé de régularité dans la fréquentation par les jeunes ?</i>	OUI	Animations ponctuelles régulières sur les lieux fréquentés par les jeunes. à AISEREY et GENLIS, FESTI'Jeunes, soirées Gaming
<i>Existe-t-il des temps d'accueil lors desquels les jeunes peuvent entrer et sortir librement ?</i>	OUI	Tous les créneaux d'accueil sont libres et gratuits pour les adhérents.
<i>Existe-t-il des temps d'accueil gratuits ?</i>	OUI	
<i>Lorsqu'une participation financière est demandée aux jeunes, est-elle modulée en fonction des ressources ?</i>	NON	

- **Modalités de communication sur le projet financé par la PS jeunes :**
 - a) *A destination des jeunes* : réseaux sociaux, site internet, plaquette lieux fréquentés par les jeunes,
 - b) *A destination des familles* : site internet, courriel, Facebook, bulletins municipaux, plaquette de présentation,
 - c) *A destination des partenaires* : courriel, instances de pilotage, Atelier Jeunesse CTG, site internet.

- **Modalités d'intégration du projet financé par la Ps Jeunes dans le partenariat local :**
 - Coordinatrice jeunes impliquée dans le pilotage des Ateliers Jeunesse de la Convention Territoriale Globale : le projet PS Jeunes se déploiera dans le cadre de la CTG, Voir Fiche -Action Coordination réseau jeunesse en annexe
 - Coordinatrice jeunes participante à l'atelier Parentalité de la CTG,
 - animateurs Espaces Jeunes participants des Ateliers Jeunesse,
 - Partenariat avec les établissements scolaires pour créer du lien avec les jeunes du territoire, construire des projets communs, promouvoir les structures jeunesse et les dispositifs en faveur de la jeunesse :
 - Collège Albert Camus à GENLIS,
 - Ecoles élémentaires du territoire,
 - Lycée Henri MOISAND à LONGCHAMP,
 - Lycée PRIEUR de la Côte d'or à AUXONNE.

Maintien et développement du partenariat existant avec le collège Albert CAMUS

- Partenariat pour relayer les dispositifs en faveur de la jeunesse, mieux accompagner les projets et nourrir la présence éducative en ligne :
 - Centre Régional d'Informations Jeunesse (CRIJ),
 - Mission Locale (MILO),
 - Apprentis d'Auteuil,
 - Élus référents des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) du territoire,
 - Conseil Départemental.
- Partenariat sur la thématique Prévention et Santé :
 - La Maison des Adolescents et leurs parents (MDAP 21)
 - Le Centre Médico-Psychologique (CMP) du Château à GENLIS,
 - Le Conseil de Santé mentale Franco Basglia
 - Le Centre de Planification Familial.
- Transversalité avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise sur la thématique de la prévention, du soutien à la parentalité et le repérage de familles et adolescents en difficultés.

- Transversalité avec le Point Relais Emploi sur la thématique de l'insertion professionnelle

- **Modalités d'association des parents**

Soirée de restitution vidéo des séjours

A chaque séjour organisé, un montage vidéo est réalisé par l'animateur et diffusé lors d'une soirée avec les jeunes participants et leurs parents. C'est l'occasion de créer des liens avec les parents, parler du séjour passé ou d'actions à venir. Prioritairement, cela met en valeur le groupe de jeunes filmés en pleine action, soit en activité, soit en train de préparer les repas, faire la vaisselle : cela permet la mise en lumière de leurs capacités à s'organiser. Les jeunes, de leur côté, sont souvent ravis de se retrouver pour revivre ces moments partagés.

- **Modalités de mobilisation des parents**

Soirées PARENTS/ADOS

Cela consiste à proposer aux parents des adhérents Espaces Jeunes des soirées organisées par les adolescents. (*voir Fiche-Action*)

Ces soirées ont pour but :

- De renforcer le lien entre les adolescents et leurs parents,
- De favoriser la communication en dehors du cadre familial, grâce à des supports ludiques,
- De valoriser les jeunes auprès de leurs familles,
- De faire découvrir les structures et l'équipe d'animation aux familles,
- De soutenir la parentalité

Ces temps se dérouleraient environ 1 fois tous les 2/3 mois les vendredis soir (ou les samedis en cas de demande particulière). Les adolescents sont à l'initiative du contenu des soirées et proposent des thèmes variés : *Dîner plus que parfait, Vendredi tout est permis, Espace Game, Casino, Olympiades de jeux...*

Les animateurs sont présents pour accompagner les jeunes dans l'organisation et la menée de leur soirée. Les familles s'inscriraient a minima 48h à l'avance à ces soirées, qui seraient gratuites pour les adultes. En cas de repas, le tarif pour le jeune serait celui déjà pratiqué au sein des Espaces Jeunes, soit 3 euros. Selon le succès de cette action, il pourra être envisagé d'ouvrir certaines soirées à d'autres familles, sous forme de parrainage par exemple.

Un travail partenarial pour développer le soutien à la parentalité est à engager, dans un second temps.

VIII. Moyens mobilisés pour le projet PS JEUNES

3. Moyens humains

Un renouvellement d'équipe important est à prévoir en 2024 : le recrutement d'animateurs pour l'été dans un premier temps puis d'un nouveau profil dès septembre 2024.

- Formation

Une partie de l'équipe participera à la formation « accompagner de projet de jeunes » dispensé par le CNFPT en juin 2024. Selon le profil recruté, d'autres modules de formation liés à la méthodologie de projet sont envisagés.

- Mobilisation prévisionnelle des encadrants sur les différents temps concernant l'existant et les nouvelles actions

L'équipe des Espaces Jeunes assure l'accueil des créneaux en soirée, qui sont des moments propices à l'accompagnement de projet individuel ou collectif. Elle est mobilisée en alternance pour la mise en place des actions itinérantes ; ainsi chacun développe des compétences dans ce domaine, tout en gardant un lien fort avec les adhérents. D'autres animateurs peuvent intervenir, selon les besoins et les compétences spécifiques de chacun, en particulier pour les rencontres inter-structures, l'encadrement de séjours ou l'ADO MOUV', Festi'Jeunes ou encore ponctuellement au collège.

- Prévisionnel de l'encadrement :

Du 01 janvier au 30 avril 2024

Tayeb ROUPIOZ, diplômé BPJEPS APT, est annualisé à 35h hebdomadaires, soit 1 ETP et il doit effectuer 1607 heures par an. Il n'effectuera plus d'heures en accueil de loisirs périscolaire au profit du projet PS JEUNES. Les heures de travail seront réparties ainsi :

- Promeneur du Net : 2h hebdomadaires, soit 100h/an,
- Accueil jeunes en soirée: 9 heures 30 hebdomadaires en période scolaire, soit 342 h/an,
- Animations Hors les Murs :
 - au collège : 5 heures hebdomadaires, 33 semaines soit 165h/an,
 - maraude vers lieux fréquentés par des jeunes : 2 heures hebdomadaires soit 72 heures/an
- Animations ponctuelles sur lieux fréquentés par des jeunes : 64 heures /an
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, et 5 heures hebdomadaires le samedi soit 230 heures/an,
- Encadrement séjours : 120 heures/an,
- Encadrement Espaces Jeunes mercredis/vacances : 400h/an,
- Préparation ou réunion : 100 heures /an
- 2 journées pédagogiques : 14 heures/an,

Laure BROE, diplômée BPJEPS LTP, est annualisée à 35h hebdomadaires, soit 1 ETP et doit effectuer 1607 heures par an.

**Accueils de Loisirs périscolaire/Extrascolaire : 0.3ETP
481 heures/an**

288 heures de restauration scolaire
144 heures mercredis matins ALSH
69h extrascolaire (12 matinées)

**PS JEUNES: 0.7 ETP
1125 heures/an**

Espaces Jeunes 11/17 ans

- Accueil jeunes en soirée: 4 heures 30 hebdomadaires en période scolaire, soit 162 h/an,
- 5 soirées Parents/Ados, préparation et animation soit 35 heures,
- Organisation et animation Festijeunes :30 heures/an
- Animations ponctuelles sur lieux fréquentés par des jeunes : 34 heures /an
- ADO MOUV' : 25 heures hebdomadaires durant 3 semaines/ an en période extrascolaire, et 5 heures hebdomadaires le samedi soit 230 heures/an,
- Encadrement séjours : 120 heures/an,
- Encadrement Espaces Jeunes mercredis/vacances : 400h/an,

Anne GOUDIABY, diplômée DEJEPS ASC (DPTR), est annualisé à 31h50 hebdomadaires, soit 0.9 ETP et doit effectuer 1446,25 heures par an.
Ses missions se répartissent ainsi :

**Coordination jeunes et séjours: 0.2 ETP
433 heures/an**

- Gestion des données pour les prestations de service CAF,
- Coordination des séjours extrascolaires.

**PS JEUNES: 0.7 ETP
1013 heures/an**

- Coordination du réseau Jeunesse,
- Développement partenarial,
- Pilotage Ateliers jeunesse CTG,
- Coordination des Espaces jeunes 11/17 ans,
- Direction Accueil de Mineurs (nouvel agrément soirées),
- Direction séjour d'été : 60 heures/an,
- Direction séjour d'hiver : 50 heures/an

4. Locaux et autres moyens matériels

Locaux d'accueil utilisés dans le cadre du projet « PS jeunes » : implantations extérieures, intérieurs, équipements mis à disposition des jeunes.

Concernant les créneaux en soirée et le développement d'activités numériques :

- a) Espace Jeunes au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS : salle équipée (canapé, billard, baby-foot), cuisine,
- b) Du matériel numérique sera acquis progressivement : ordinateurs, imprimante 3 D, Caméra type Gopro, appareil photo,
- c) Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS peut-être également utilisé. Un espace modulaire pourrait être implanté à cet endroit très fréquenté par les jeunes,
- d) Le restaurant périscolaire Jules Ferry, situé dans le quartier Mare aux Chênes à GENLIS,
- e) L'implantation stratégique d'un nouveau lieu d'accueil sera à l'étude.

Concernant les créneaux d'animation pour les collégiens :

- f) Foyer du collège Albert Camus à GENLIS ou autre salle disponible,
- g) Espace Jeunes au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS,
- h) Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS.

Concernant les animations itinérantes ADO MOUV'

- i) Les infrastructures intercommunales : la Collectivité possède plusieurs locaux pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) périscolaires, notamment à LONGCHAMP, à ROUVRES EN PLAINE, à TART et à VARANGES. Le restaurant périscolaire situé à proximité du stade à GENLIS peut-être également utilisé,
- j) Les infrastructures des communes du territoire : la plupart des communes du territoire dispose d'une salle des fêtes, de terrains multi-sports (ou stade), d'aires de jeux, etc. Les communes seront sollicitées pour la mise à disposition de locaux. Des animations de plein air seront prévues en l'absence de locaux, si les conditions météorologiques le permettent.

- Autres moyens matériels :

La Collectivité dispose d'une ludothèque et d'une salle multimédia, situées au 12 rue de Franche-Comté à GENLIS, mais également d'un panel important de matériel pédagogique :

- des carabines laser, du matériel de tir à l'arc, des cannes à pêche,
- du matériel de sport (tchoukball, hockey, football, basket, kits d'orientation, etc...),
- des rollers et quelques vélos,
- du matériel de pyrogravure, modelage, activités manuelles,
- des kits cuisine,
- du matériel de cirque (balles, foulards, bâtons du diable, rolla bolla),
- du matériel de camping.

Le parc de véhicules est soumis à réservation, selon les besoins :

- 5 Mini bus à disposition du personnel sous réservation,
- 1 Grand bus 54 places,
- 1 Grand bus 63 places,
- 1 Grand bus 30 places,
- 7 Véhicules 5 places,
- 1 Véhicule Transport pour Personne à Mobilité Réduite (TPMR),
- 1 Camion de logistique type Master,
- 1 Camionnette électrique.

VI. Evaluation du projet Ps Jeunes

L'évaluation du projet (atteinte de ses objectifs, mesure de ses effets...) est à réaliser en fin de projet, mais doit être suivie tout au long de la mise en œuvre de celui-ci. Elle recouvre :

- le renseignement d'indicateurs nationaux, identiques pour tous les projets,
- une méthode d'évaluation propre à votre projet définis en fonction de vos objectifs propres.

Indicateurs nationaux liés aux objectifs nationaux de la « PS jeunes »

Ces indicateurs ont été pensés au regard des objectifs nationaux de la prestation de service. Toutes les structures bénéficiaires de la PS jeunes devront y répondre, afin de pouvoir évaluer à l'échelle nationale l'atteinte des objectifs.

• Objectif 1 : Faire évoluer l'offre dans le sens de la prise d'initiative des jeunes

- **Nombre de jeunes accompagnés :**

_____ jeunes

- **Nombre de projets de jeunes accompagnés par la structure sur l'année** (projets émanant d'une proposition faite par les jeunes, conçus et mis en œuvre par eux, avec l'appui d'un professionnel encadrant) :

_____ projets

• Objectif 2 : Développer un partenariat local jeunesse et intégrer les actions soutenues dans ce partenariat

- **Nombre de partenariats développés en lien avec le projet « PS jeunes » :**

_____ partenariats

Lister les nouveaux partenariats :

- **Participation de la structure à une instance de pilotage ou de coordination de la politique jeunesse locale :**

Oui / Non Préciser l'instance concernée :

- **Objectif 3 : Agir sur le cadre de travail des professionnels jeunesse**

- ***Ancienneté dans la structure des animateurs PS jeunes¹ :***

- Date d'arrivée animateur PS Jeunes 1 : MM/AAAA
- Date d'arrivée animateur PS Jeunes 2 : MM/AAAA

- ***Nombre d'animateurs jeunesse ayant bénéficié d'une formation en lien avec les missions du référentiel sur l'année :***

_____ animateurs jeunesse

- **Objectif 4 : Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas la structure**

- ***Nombre d'actions ou d'activités hors les murs ou dans de nouveaux lieux :***

_____ actions ou activités

1. Méthode d'évaluation du projet par la structure

Les indicateurs sont précisément définis dans la partie « Objectifs » (page 30 à 35) avec un tableau récapitulatif (constats, objectifs, actions, évaluation). Pour mémoire, de manière générale :

- Développement de l'offre existante en direction de la jeunesse : pertinence des nouveaux créneaux d'accueil au regard de la fréquentation, existence d'un nouveau lieu d'accueil, existence d'une communication dédiée ;
- Mobilisation des jeunes au dehors des structures : nombre de communes concernées par l'itinérance et succès de l'ADO MOUV' au regard de la fréquentation, récurrence des actions sur les lieux fréquentés par les jeunes ;
- Accompagnement de projets : évaluation sur l'échelle de la participation de Roger Hart, nombre de projets et de jeunes concernés, nombre d'actions de promotion des dispositifs en faveur de la jeunesse ;
- Participation à la vie locale : nombre d'actions participatives à la vie locale, nombre d'actions citoyennes, nombre de jeunes concernés ;
- Développement des partenariats : création de nouveaux partenariats, développement des partenariats existants.

¹ Animateurs pris en compte dans le calcul de la Ps jeunes.



Fiche-Action PS JEUNES N°1

Coordonner le réseau Jeunesse

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Tous les acteurs en lien avec la jeunesse dans le domaine des loisirs, de l'éducation, de la santé, de l'insertion professionnelle, du logement, etc...

Objectifs stratégiques concernés

- Créer une dynamique partenariale dans le projet de la PS Jeunes.

Objectifs opérationnels

- Améliorer l'interconnaissance des différents acteurs en lien avec la jeunesse,
- Favoriser le relais d'informations et la mise en œuvre d'actions communes,
- Impliquer les différentes institutions dans la mise en œuvre de la politique jeunesse du territoire

Descriptif de l'action

Réseau

- Entretenir une veille permanente (internet, articles, etc.),
- Créer du lien avec d'autres structures jeunesse,
- Participer à différentes instances permettant de découvrir de nouveaux partenaires,
- Solliciter les partenaires pour obtenir d'autres contacts pertinents,
- Evaluer l'intérêt de mettre en lien certains partenaires, puis organiser des temps d'échanges en commun.

Pilotage des Ateliers de la Convention Territoriale Globale (CTG)

- Définir des thématiques en lien avec la jeunesse,
- Cibler des partenaires en lien avec la jeunesse et la thématique sur le territoire et en-dehors du territoire pour permettre un réseau fixe.

Temporalité

moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le



ID : 021-200000925-20240718-18_07_2024_12-DE

Partenaires à mobiliser

Partenariat avec les établissements scolaires pour créer du lien avec les jeunes du territoire, construire des projets communs, promouvoir les structures jeunesse et les dispositifs en faveur de la jeunesse :

- Collège Albert Camus à GENLIS,
- Autres collèges accueillant de s eunes du territoire
- Ecoles élémentaires du territoire,
- Lycée Henri MOISAND à LONGCHAMP,
- Lycée PRIEUR de la Côte d'or à AUXONNE

Partenariat pour relayer les dispositifs en faveur de la jeunesse, mieux accompagner les projets et nourrir la présence éducative en ligne :

- Centre Régional d'Informations Jeunesse (CRIJ),
- Mission Locale (MILO),
- Apprentis d'Auteuil,
- Élus référents des Conseils Municipaux de Jeunes (CMJ) du territoire,
- Conseil Départemental.

Partenariat sur la thématique Prévention et Santé :

- La Maison des Adolescents et leurs Parents,
- le Conseil de Santé Mentale Basaglia
- Le Centre Médico-Psychologique (CMP) du Château à GENLIS,
- Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale,
- Association Addiction France.

Transversalité avec le Centre Social de la Plaine Dijonnaise sur la thématique de la prévention, du soutien à la parentalité et le repérage de familles et adolescents en difficultés.

Réseau de professionnels de l'animation jeunesse : structures d'AUXONNE, CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, DIJON (MJC Grésilles), MIREBEAU/BÈZE, PONTAILLER-SUR-SAÔNE, QUETIGNY, LONGVIC, BOURROCHES.

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

Résultats attendus

- Participation des partenaires aux ateliers jeunesse,
- Implication des partenaires pour relais d'informations,
- Implication et mobilisation des partenaires pour des actions communes.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions communes,
- Nombre de mises en relation pertinentes,
- Nombre de partenaires présents aux ateliers Jeunesse de la CTG,
- Transmission et diffusion de supports de communication.

DOCUMENT DE TRAVAIL



Fiche- Action PS JEUNES N°2

« *Aller vers les jeunes en dehors des structures jeunesse* »

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Les jeunes du territoire : 11/13ans, 14/17 ans, 18/25 ans, non adhérents

Objectifs stratégiques concernés

- Aller vers le public jeune qui ne fréquente pas les structures

Objectifs opérationnels

- Établir un contact avec les jeunes sur les lieux de fréquentation du public,
- Permettre un lien avec l'ensemble des jeunes du territoire,
- Évaluer les besoins du public pour apporter des réponses adaptées,
- Rendre accessible l'Information Jeunes au plus grand nombre.

Descriptif de l'action

Interventions pour « aller vers le public » :

Lors de la précédente PS Jeunes, l'équipe jeunesse est allée très régulièrement à l'extérieur des structures, sur les lieux fréquentés par les jeunes lors du dispositif Ado Mouv' ou aux abords du collège sur la Plaine Patouillet et dans le quartier Sprendlingen.

Leur méthode d'approche est d'aller vers un groupe et repérer s'il y a un ou plusieurs jeunes que l'on connaît déjà, soit par le biais des actions au collège de GENLIS, soit parce qu'un lien a été créé dès l'école primaire, en accueils de loisirs péri ou extrascolaire. C'est ainsi plus aisé d'entrer en contact avec le groupe, en prenant des nouvelles du ou des jeunes.

Il arrive que l'animateur ne connaisse personne et il tentera alors de s'intégrer à l'activité en cours (sport ou discussion), si les jeunes sont coopératifs.

Le groupe de jeunes est parfois complètement hostile à l'intervention d'un adulte qu'il ne connaît pas ou peu : les animateurs jeunes sont associés à la « cantine » et certains jeunes préfèrent montrer leur indépendance vis-à-vis des adultes encadrants.

L'animateur peut selon son ressenti et le type de public :

- Participer à un jeu déjà en cours (foot, etc...),
- Entamer un dialogue pour apprivoiser le groupe, en portant intérêt à chacun,
- Poser des questions sur leurs besoins et présenter son rôle,
- Amener du matériel et proposer une animation originale (tchoukball, jonglerie, etc...)
- Donner rendez-vous aux jeunes au même endroit pour une animation la semaine suivante,
- Inviter les jeunes à découvrir l'Espace Jeunes ou à participer à l'ADO'MOUV,
- Différer son approche sur un autre temps.

Interventions « Hors les Murs » itinérantes : ADO MOUV'

Cette démarche a pour but :

- De créer du lien avec les jeunes sur l'ensemble du territoire,
- De proposer des animations accessibles à tous, en fonction des envies
- De proposer des informations et de l'accompagnement de projets sous une forme itinérante.

Un animateur fait le tour du village pour repérer les jeunes et les inviter à participer à une animation originale ou à organiser une activité selon les envies. Il détaille le matériel et les possibilités aux jeunes qui peuvent choisir (sport, jeu de société, activité manuelle).

Les jeunes peuvent devenir acteurs de ce temps d'animation en proposant une programmation pour les séances suivantes. Ils pourront bénéficier d'un accompagnement pour réaliser des projets sur un plus long terme, le cas échéant.

Aux beaux jours, l'animation aura lieu sur les sites fréquentés par les jeunes. Le lieu d'animation sera balisé visuellement par un drapeau. La promotion de l'action par la commune est primordiale et doit être réalisée en amont du cycle de passage.

En parallèle se développe une permanence d'informations jeunesse itinérante pour répondre aux besoins des différents jeunes.

Pistes d'évolution

Le dispositif n'a pas toujours eu le succès attendu, en grande partie par manque de promotion mais également parfois par manque d'aisance et une certaine usure de la part de l'équipe jeunesse.

Un autre élément d'analyse est le manque de contenu annoncé du dispositif, ne générant ainsi pas forcément la curiosité ou l'appétence des jeunes.

Il est donc proposé de continuer sa mise en oeuvre avec un nouvel ancrage :

- Développer des mini-événements attractifs avec une ou plusieurs activités annoncées,
- Construire la programmation en développant le partenariat avec les jeunes des Conseils Municipaux de Jeunes,
- Cibler davantage les communes où le dispositif a fonctionné suffisamment,
- Cibler davantage des lieux municipaux phares fréquentés par la jeunesse (piscine, médiathèque) ou encore des événements (Feux de la Saint Jean, portes ouvertes du collège...)

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- Associer ponctuellement d'autres partenaires, acteurs de la Jeunesse (Apprentis d'Auteuil)



Temporalité

- moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser

- Les Conseils Municipaux de Jeunes,
- Le Collège Albert Camus,
- Les Apprentis d'Auteuil,
- Infos Jeunes (anciennement CRIJ),
- La Mission Locale,
- Les 22 communes du territoire.

Services à Mobiliser

- Le Centre Social Intercommunal,
- Le Point Relais Emploi,
- Service communication de la CCPD,
- Service Moyens généraux de la CCPD

Résultats attendus

- Lien créé avec un grand nombre de jeunes,
- Implication des communes et partenaires pour relais d'informations et soutien,
- Mise en oeuvre d'actions adaptées : accompagnement de projet, Point informations jeunes itinérant, création d'association junior, etc...

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de jeunes rencontrés,
- Nombre de communes concernés,
- Nombre d'actions à la demande des jeunes
- Nombre d'actions à l'initiative des jeunes (projets)



Fiche-Action PS JEUNES N° 3

Soirées Parents-Ados

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

1^{ère} étape

- Les adhérents Espaces Jeunes,
- Les parents d'adhérents

2^{ème} étape

Réservée aux parents d'adhérents et aux jeunes adhérents dans un premier temps, d'autres familles pourraient être mobilisés par des partenaires : MDAP21, Apprentis d'Auteuil, ESCO

La référente du Centre Social et l'éducateur spécialisé de la Plaine Dijonnaise pourraient participer à construire l'animation, intégrant ainsi un volet de soutien à la parentalité.

Des bénévoles du centre social pourrait également s'intégrer à certaines animations pour un partage de compétences, une transmission de savoir-faire.

La Mission Locale pourrait quant à elle proposer à d'autres jeunes de participer à ces ateliers.

Le Collège de GENLIS pourrait également assurer la promotion de l'action et aider à mobiliser d'autres parents, le conseiller d'orientation pourrait relayer l'action auprès des jeunes.

Les communes du territoire seront aussi contactées pour diffuser l'information le plus largement possible. L'action deviendrait événementielle et non réservée aux adhérents.

- Les jeunes du territoire : 11/13ans, 14/17 ans, 18/25 ans,
- Des adultes volontaires.

Objectifs stratégiques concernés

- Associer les parents dans le projet de la PS Jeunes,
- Favoriser la communication parents/adolescents/institutions

Objectifs opérationnels

- Impliquer les parents des adhérents dans la vie de la structure,
- Favoriser la transmission et les échanges intergénérationnels,

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- Susciter l'intérêt des jeunes pour animer des soirées pour leurs parents,
- Favoriser la connaissance des acteurs en lien avec la jeunesse.

Descriptif de l'action

Dans un premier temps, il s'agit de permettre de créer du lien avec les familles d'adolescents en valorisant les jeunes et leurs compétences.

Les soirées auront, à terme un double volet, avec implicitement un soutien à la parentalité : favoriser la communication du jeune avec ses parents dans un contexte différent de la sphère familiale et permettre aux parents d'exprimer leurs attentes.

L'équipe jeunesse s'investira dans l'implication des jeunes et l'animation ludique. L'implication des partenaires permettra davantage d'écoute et un autre regard sur les besoins des parents : les soirées pourront alors être co-construites afin de répondre à des besoins ciblés.

Pour exemple, il peut être organisé une soirée type « les réseaux sociaux expliqués aux parents », animée par les jeunes avec l'intervention d'un éducateur spécialisé pour être attentif aux éventuelles difficultés rencontrées par les parents et y apporter d'éventuelles pistes de réponses ou a minima de réflexion en famille.

Afin d'affiner l'approche de soutien à la parentalité pour les familles d'adolescents, il paraît en effet indispensable de créer du lien d'une part, et de comprendre leurs attentes pour ajuster les propositions.

Ce sera aussi l'occasion pour différents partenaires de se présenter aux familles : MDAP21, Apprentis d'Auteuil, etc...

Ils seront invités à participer et construire l'évènement selon les thématiques.

La seconde phase consisterait à permettre les échanges intergénérationnels en s'appuyant sur les compétences de parents volontaires ou d'autres adultes avec l'objectif d'impliquer les parents dans l'animation, tout en conservant une facette active de soutien à la parentalité.

Pour exemple, les jeunes peuvent organiser un concours culinaire et bénéficier des compétences et conseils des adultes/parents. Une sensibilisation à l'éveil des saveurs et l'équilibre alimentaire peut en parallèle être menée par une association ou un partenaire compétent, si le sujet est ciblé comme une question importante par les familles.

Ce peut être aussi une soirée découverte de métiers ou d'une passion.

Temporalité

1 an (pour la phase1) 2 ans (pour la phase 2) 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser

- Les parents,
- La MDAP 21,
- Les Apprentis d'Auteuil,
- La Mission Locale,
- Conseiller d'orientation du collège,
- Les 22 communes du territoire.

Services à mobiliser

- Les animateurs Jeunes, en particulier le Promeneur du Net,
- Le Centre Social Intercommunal, en particulier la référente famille,
- L'éducateur spécialisé de la Plaine Dijonnaise,
- Le Point Relais Emploi,
- Service communication de la CCPD,
- Service Moyens généraux de la CCPD,

Résultats attendus

- Mobilisation et participation des parents,
- Implication et participation des jeunes,
- Implication des partenaires pour animation et relais d'informations.

Indicateurs d'évaluation

- 5 interventions annuelles,
- Transmission et diffusion de supports de communication,
- Le nombre de jeunes participants,
- Le nombre de parents intervenants,
- Le nombre d'interventions de partenaires ou collaborateurs.



Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le

ID : 021-200000925-20240718-18_07_2024_12-DE



Fiche-Action PS JEUNES N°4

Accompagner un projet de séjour

Porteur(s) de l'action :

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise

Public ciblé :

- Les adhérents Espaces Jeunes,

Objectifs stratégiques concernés

- Permettre davantage de prise d'initiative et accompagner les projets

Objectifs opérationnels

- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations
- Valoriser les projets des jeunes

Descriptif de l'action

Organisation d'une visioconférence Teams avec l'équipe d'animation et les jeunes intéressés pour une concertation sur le projet de séjour (définition du séjour idéal, lieux, activités, rythme, etc...)
La structure donne aussi le cadre des possibilités, en lien avec la crise sanitaire.

Rendez-vous sur le réseau Discord pour aider le groupe à s'organiser, expliquer le dossier Bourse Jeunes, et répartir les tâches :

- Envoi de demande de devis,
- Composition des menus,
- Liste de courses alimentaires,
- Calcul du budget,
- Tournage et montage vidéo,
- Envoi de courriel de réservation de véhicules,
- Présentation aux élus de la commission Enfance jeunesse et à la représentante de la CAF ,

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- Propositions de veillées, etc..).

Demande d'autorisation parentale aux familles concernant le droit ainsi que leur accord pour investir leur enfant dans des démarches et communiquer avec lui par courriel. Les parents sont en copie de tous les courriels envoyés aux jeunes afin que la démarche soit soutenue par la famille, en particulier pour les plus jeunes.

Prise de contact en amont avec les prestataires pour expliquer la démarche et prévenir que des jeunes les contacteraient au nom de la collectivité pour obtenir des devis.

Répartition des tâches entre les membres de l'équipe :

- Un animateur gère le suivi, la réception et le montage des vidéos,
- Une animatrice recense les besoins de matériel que les jeunes lui transmettent (réservation de véhicules, de jeux, etc...)

Les missions de la coordinatrice :

- suivi de la rédaction du dossier et des tâches administratives effectuées par les jeunes,
- transmission d'une technique aux jeunes pour calculer le coût alimentaire du séjour pour le groupe,
- relais d'informations entre les jeunes et avec l'équipe,
- prise de contact avec le service ressources humaines pour qu'il transmette les données relatives aux charges salariales directement au jeune qui remplit le dossier,
- gestion de la problématique la rémunération de l'action d'auto-financement lancée depuis 2019 : le site industriel ne souhaitant plus valoriser les matériaux acheminés en raison de la crise sanitaire,
- formation de l'équipe à l'accompagnement de projet jeunes par l'exemple,
- mise à la signature des devis

Les jeunes mettent la coordinatrice systématiquement en copie de toutes leurs démarches par courriel ; d'autres envoient sur Discord le résultat de leur recherche.

Un courriel d'encouragement et de remerciement est toujours envoyé à chacun.

L'équipe est systématiquement en copie de tous les courriels reçus et envoyés pour que les animateurs suivent totalement la démarche.

Rendez-vous Discord pour assurer le suivi et solliciter une organisation de la part des jeunes pour la présentation du projet aux élus et à la représentante CAF.

Courriel aux parents pour valoriser les jeunes dont l'investissement a été remarquable, et annoncer la validation du projet par les élus.

Temporalité

- moins d'1 an 2 ans 3 ans 4 ans

Partenaires à mobiliser

- Les parents,
- Les animateurs Jeunes,

AGIR POUR NOTRE TERRITOIRE ET UN AVENIR DURABLE

Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise – 12 rue Ampère - BP 53 - 21110 GENLIS

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-16h30

Téléphone 03 80 37 70 12 – Télécopie 03 80 37 93 65 - www.plainedijonnaise.fr

- Service Ressources Humaines de la CCPD,
- Les prestataires,

Résultats attendus

- Implication et mobilisation des jeunes,
- Implication des parents pour relais d'informations et soutien,
- Transmission de méthodologie d'accompagnement de projet à l'équipe

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'étapes effectuées par les jeunes,
- Présence des jeunes à la Commission Enfance jeunesse,
- Dossier Bourse jeunes et vidéo finalisés,
- Soutien et avis des parents,
- Capacité de l'équipe à suivre et mener la démarche.

DOCUMENT DE TRAVAIL